

Vingt ans après l'échec de Meech

Quelles furent les réponses d'Ottawa aux revendications du Québec après l'échec de Meech? *Le Devoir* présente les réflexions de quatre intellectuels québécois à l'occasion d'un colloque.

Page A 7

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CI N° 98 ◆ LE MERCREDI 5 MAI 2010 ◆ 1,10 $ + TAXES = 1,25 $

HALAK PERD UNE BATAILLE DE GARDIENS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le capitaine des Penguins, Sidney Crosby, lève les bras devant Jaroslav Halak après le but d'Evgeni Malkin donnant l'avance à Pittsburgh 1 à 0.

Fleury se dresse devant le CH

Les Penguins reprennent les devants

JEAN DION

Si un expert en voyance extralucide avait annoncé à l'aube du troisième match de la série Montréal-Pittsburgh que celui-ci se terminerait 2-0, sans dire pour qui parce que la voyance extralucide possède tout de même ses limites, l'amateur moyen en aurait rapidement conclu: *«Hum, voilà qui augure plutôt de belles et bonnes choses pour Canadien.»* Score bas, l'histoire récente le montrait, égalait horizons lumineux pour le CH selon d'autres experts.



JEAN DION

Mais voilà pourquoi le monde du sport est si merveilleux même quand on se ramasse à la fin du côté de la défaite, il lui arrive d'arriver là où ne l'attend pas tellement. Marc-André Fleury a joué les Jaroslav Halak en matière d'imperméabilité, et les Penguins ont repris les devants dans le 4 de 7, 2-1, hier soir dans un Centre Bell qui n'est pas parvenu à les intimider suffisamment.

Ce fut une joute pas comme les autres qui la précédèrent, au sens où les locaux ne se sont pas contentés d'attendre leurs chances à travers la tempête. C'est juste que les chances qu'ils se sont données, ils n'ont pas su en profiter, genre.

VOIR PAGE A 8: **FLEURY**

Ottawa prive d'aide 12 groupes de femmes

Ils ont critiqué le gouvernement Harper à propos de l'avortement

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Est-il possible de critiquer le gouvernement de Stephen Harper lorsqu'on empoche des subventions fédérales? Les groupes de femmes en sont venus à croire que non, alors qu'Ottawa vient de couper les vivres à plusieurs d'entre eux. Comme par hasard, ces groupes avaient dénoncé le refus des conservateurs de financer l'avortement à l'étranger.



Depuis jeudi, la ministre Josée Verner est envoyée au front

Depuis deux semaines, au moins 12 groupes de femmes ont vu leur financement d'Ottawa aboli. Du lot, on compte le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) et le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec. Dans la presque totalité des cas, les groupes ont été pris par surprise par le non-renouvellement de leur financement, les fonctionnaires n'ayant fourni aucun indice préalable.

«Ces coupes sont motivées par l'idéologie», soutient Kim Bulger, la directrice générale de Match, un autre des groupes touchés. *«Jusqu'à vendredi dernier, les fonctionnaires nous disaient*

VOIR PAGE A 8: **FEMMES**



SANDY HUFFAKER AFP

MARÉE NOIRE

BP ne s'était pas préparé au pire

À lire en page A 3



CHRIS HONDROS/GETTY IMAGES/AFP

ÉCONOMIE

Des rumeurs alarmistes font plonger les Bourses

À lire en page B 1

INDEX

Actualités	A 2	Éditorial	A 6
Annonces	B 6	Idées	A 7
Avis publics	B 4	Météo	B 6
Carrières	B 5	Monde	A 5
Culture	B 8	Mots croisés	A 4
Décès	B 6	Sudoku	B 4
Économie	B 1	Télévision	B 7



DAVID MOIR REUTERS

La vedette de la campagne électorale britannique, le chef libéral-démocrate Nick Clegg, répondant à des questions à Glasgow, hier. Il pourrait être demain en position de participer à un gouvernement de coalition.

Nick Clegg, l'homme qui vient brouiller les cartes

Coqueluche de ces élections, le chef libéral-démocrate pourrait détenir demain les clefs d'une coalition. Les électeurs semblent cependant préférer l'homme à son programme. Comme si les Britanniques se cherchaient un nouveau... Tony Blair.

CHRISTIAN RIOUX
Le Devoir en Grande-Bretagne

Londres — L'histoire se déroulait pas plus tard qu'avant-hier. Charles Hauss savait que Nick Clegg était dans le train qui le menait à Taunton, dans le Somerset, lorsqu'il s'est tout à coup retrouvé face à un inconnu. Convaincu qu'il faisait partie de l'entourage du chef libéral-démocrate, il demanda au jeune homme quel était son rôle dans l'organisation. *«Mais je suis Nick Clegg!»*, répondit-il. Comme un grand nombre d'électeurs britanniques, Hauss se dit fasciné par Clegg, mais il serait bien en peine de le reconnaître dans la rue et d'énumérer les grandes lignes de son programme.

ÉLECTIONS BRITANNIQUES

À 24 heures de la fin de la campagne électorale britannique la plus surprenante de la décennie, la vedette de ce scrutin arpente des régions où il n'avait pas encore mis les pieds. Dans le Yorkshire et le Somerset, le leader de 43 ans est convaincu de pouvoir arracher des comtés jusque-là hors d'atteinte. *«Sky is the limit»*, répète-t-il sur toutes les tribunes.

Crédité d'environ 27 % des voix, Clegg se bat avec la dernière énergie pour ravir la seconde place au Parti travailliste du premier ministre Gordon Brown. Un rêve qui, même s'il se réalise, pourra difficilement se traduire en sièges compte tenu du système électoral britannique. Ce qui ne devrait pas empêcher Nick Clegg de

VOIR PAGE A 8: **CLEGG**

L'avocat de la FTQ-Construction n'exclut pas son départ

Henri Massé arrive à la rescousse du syndicat

KATHLEEN LÉVESQUE

L'avocat Robert Laurin ignore s'il continuera de représenter la FTQ-Construction dans le dossier de fraude présumée impliquant l'ancien directeur général Jocelyn Dupuis.



En la personne d'Henri Massé, c'est l'homme qui «parle vrai» qui est sollicité

«Je ne le sais pas. On verra ça avec les clients», a laissé tomber Me Robert Laurin en réaction aux révélations du *Devoir* publiées la veille. *«Vous savez, c'est un sujet délicat. On ne fera pas le procès dans les journaux»*, a-t-il ajouté.

Me Laurin aurait pris part aux dépenses somptueuses de Jocelyn Dupuis pour lesquelles ce dernier est accusé de fraude et de fabrication de fausses factures à la FTQ-Construction. Le nom de Me Laurin apparaît sur 3 des 208 factures. Ainsi, en mars 2008, à Palm Desert en Californie, les deux hommes auraient partagé trois repas totalisant plus de 4300 $ payés à même les cotisations syndicales des travailleurs de la construction.

Me Laurin a refusé de commenter, assurant que *«des explications seront données à la Cour»*.

Tous les dossiers de la FTQ-Construction qui nécessitent les conseils d'un avocat ont été confié à Robert Laurin jusqu'à maintenant. À la

VOIR PAGE A 8: **AVOCAT**

ACTUALITÉS

Registre des armes à feu

Jack Layton est pressé de faire suivre sa ligne de parti

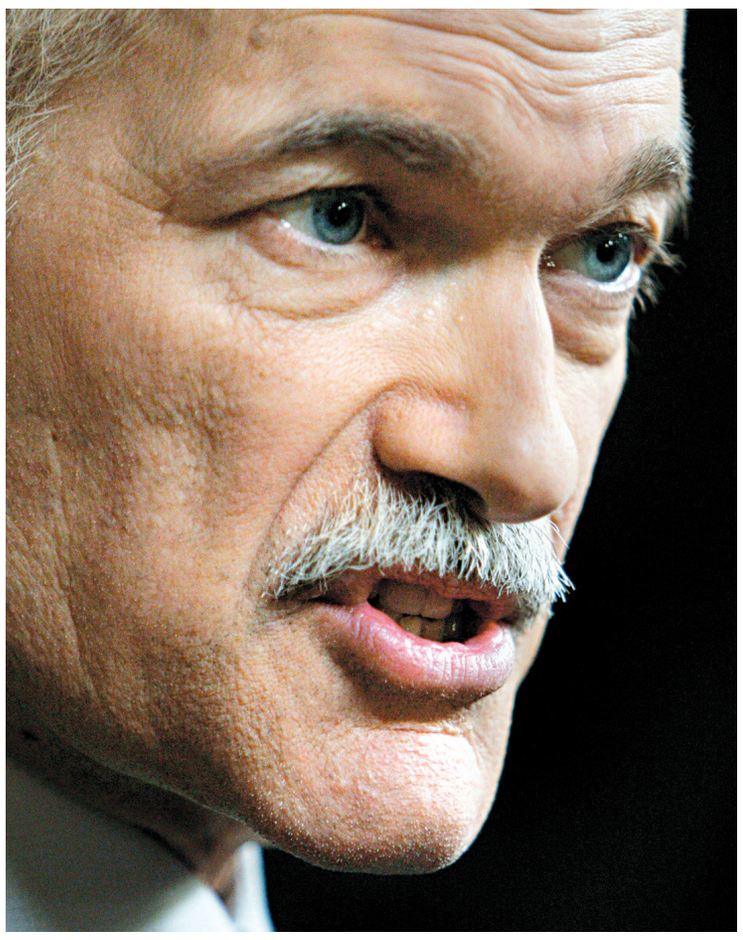
HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, s'est retrouvé sous les projecteurs hier pour son ambivalence quant au maintien du registre des armes à feu. Une victime de la fusillade du collège Dawson est venue rappeler au chef néodémocrate la promesse qu'il lui avait faite de conserver le registre. Elle l'implore d'imposer la ligne de parti lorsque le vote définitif sur le projet de loi visant son démantèlement aura lieu.

«Quand on était présents au Parlement, il [Jack Layton] *avait une position très ferme»*, a déclaré en conférence de presse hier Hayder Khadim, le porte-parole du Comité du collège Dawson pour le contrôle des armes à feu. *«Il a laissé entendre que c'était un devoir de mettre tout son parti sur la même ligne. Malheureusement, j'ai l'impression avec M. Layton que, lorsque le sujet est plus froid ou qu'on n'est pas présents, il sent qu'il peut ne pas faire appliquer cette position.»*

Une députée conservatrice d'arrière-banc, Candice Hoeppner, a déposé un projet de loi visant à abolir le registre (C-391). Il a passé le test du premier vote, huit députés libéraux et 12 néodémocrates l'ayant appuyé. Depuis, le chef libéral Michael Ignatieff a promis d'imposer la ligne de parti. Jack Layton n'a pas emboîté le pas. Aussi, même dans l'éventualité où les huit libéraux rentreraient dans le rang, il faudrait encore qu'au moins six néodémocrates fassent de même pour stopper le projet de loi C-391.

«Ce projet de loi là est trop fondamental pour qu'on puisse se permettre de ne pas avoir une ligne de parti», estime la bloquiste Maria Mourani. Elle soupçonne les conservateurs d'en imposer une puisque tous ont appuyé la loi. *«Je n'arrive pas à croire, qu'ils soient conservateurs ou pas, que des députés du Québec votent de cette manière-là. Je suppose qu'il doit y avoir une ligne de parti non dite.»*



BLAIR GABLE REUTERS

Une victime de la fusillade du collège Dawson a imploré Jack Layton d'imposer la ligne de parti lorsque le vote final sur le projet de loi visant le démantèlement du registre des armes à feu aura lieu.

L'étude en comité parlementaire du projet de loi commençait hier après-midi. Mme Hoeppner a expliqué qu'ayant vécu en région rurale, elle n'a *«aucune raison d'avoir peur des armes à feu, de les voir comme quelque chose de mal»*. Les armes à feu ne sont pas plus dangereuses que les couteaux, les chaînes, les cordes ou les fours, a-t-elle fait valoir. Ce sont les personnes qui les manipulent qui peuvent l'être.

Le député libéral Mark Holland l'a attaquée en lui faisant remarquer que seulement trois chefs de police sur 431 et une seule des 150 associations de police du pays partageaient son point de vue.

L'Association canadienne des commissions de police, la Gendarmerie royale du Canada et le YWCA étaient aussi au comité pour demander aux parlementaires de conserver le registre. Seul le chef de police de Calgary, Rick Hanson, est venu dire que le registre ne s'attaquait que *«de façon marginale à la violence par armes à feu»*.

Femmes victimes

Les conservateurs ont tenté de jouer la carte de la victimisation féminine en comité. Mme Hoeppner a commencé sa présentation en déplorant, en tant que femme, qu'on ne lui accorde que 30 minutes au lieu de l'heure habituelle.

Lorsque ce fut le tour des conservateurs de l'interroger, sa collègue Shelly Glover y est allée d'une tirade contre les *«mâles libéraux»* pour qui le vote des femmes *«ne compte pas»*. *«Les femmes se font intimider par les mâles libéraux.»*

La libérale Marlene Jennings a alors retourné la critique contre ses consœurs, rappelant le commentaire de la sénatrice conservatrice Nancy Ruth qui invitait lundi les groupes de femmes à *«fermer leurs crisses de gueules»* (voir autre texte en page A 1).

Le Devoir

Villanueva, un *blood*?

BRIAN MYLES

Dany Villanueva a souffert de problèmes de crédibilité hier à l'enquête du coroner sur la mort de son jeune frère Fredy.

L'avocat de la Ville et de la police de Montréal, Pierre-Yves Boisvert, a multiplié les attaques frontales contre Villanueva, sur l'étendue de son implication au sein du gang des rouges et de ses liens d'amitié avec Jeffrey Sagor-Metellus. Les deux jeunes hommes figurent parmi les principaux témoins de la mort de Fredy Villanueva, abattu par le policier Jean-Loup Lapointe, le 9 août 2008 à Montréal-Nord.

Sagor-Metellus et Dany Villanueva ont été arrêtés ensemble pour un vol à l'étalage dans un Canadian Tire, le 28 juin 2008. Pourtant, Dany Villanueva a déclaré aux policiers de la Sûreté du Québec venus l'interroger à la suite du décès de son frère, six semaines plus tard, qu'il ne connaissait pas vraiment Sagor-Metellus.

La preuve révèle qu'ils se fréquentent depuis l'école secondaire. En 2006, lorsque Dany Villanueva a été arrêté pour une autre affaire de vol, il a indiqué aux policiers qu'il avait passé la journée chez un certain Jeffrey.

Dans un premier temps hier, Villanueva a dit qu'il s'agissait d'une autre personne dont il souhaite taire le nom de famille, par crainte de représailles. Pressé de questions, il a ensuite modifié sa réponse pour affirmer qu'il ignorait le nom complet de ce fameux Jeffrey.

L'échange a donné naissance à un curieux épisode qui *«frôle l'entrave à la justice»*, selon le représentant du Directeur des poursuites criminelles et pénales, François Brière. Durant une pause lundi, Villanueva s'est fait dire par un ami, sur le mode impératif: *«C'est pas un procès criminel. Tu t'en tiens à Jeffrey. Rien d'autre que ça.»*



Selon la théorie du SPVM, Dany Villanueva n'a jamais quitté le gang des rouges.

L'auteur de cette mise en garde est Beauvoir Jean, le fondateur du gang des Master B (ancêtre des Bo-Gars), qui effectue aujourd'hui du travail communautaire dans Montréal-Nord.

Par ailleurs, la date officielle du retrait de Dany Villanueva du gang des rouges a connu de nouvelles fluctuations. Le témoin a dit qu'il avait quitté le gang à sa sortie de prison, en novembre 2006, entre autres pour éviter que son frère cadet suive ses traces. Il s'est finalement ravisé pour situer la rupture à l'été 2007.

Des photos présentées hier montrent Dany Villanueva, son frère Fredy et des membres des rouges ensemble. Vêtus de rouge, ils font le signe «b» pour *blood* avec leurs mains.

Une de ces photos, mises en ligne par Jeffrey Sagor-Metellus, montre Dany Villanueva avec une tuque rouge sur la tête, un tatouage et un gilet commémorant la mort de son frère. Il fait le signe «e» pour *est*, un autre de ces symboles utilisés dans la sous-culture des gangs. Le cliché est postérieur au 9 août 2008.

Selon la théorie du SPVM, Dany Villanueva n'a jamais quitté le gang des rouges; il aurait résisté à son arrestation, car il se savait en violation d'une ordonnance de remise en liberté, le 9 août 2008.

Le Devoir

Charest ne voit pas de contradictions dans les propos de Tomassi

Le ministre de la Famille aurait réaffecté 435 places à 7 $ depuis sont entrée en poste

ALEXANDRE ROBILLARD

Chicago — Le premier ministre Jean Charest croit que son ministre de la Famille, Tony Tomassi, n'était pas obligé de dire qu'il avait réaffecté des places en garderie lorsque la question lui a été posée il y a quelques semaines.

M. Charest a déclaré hier qu'il ne voyait aucune contradiction dans les propos de son ministre, qui a soutenu en mars n'avoir jamais attribué personnellement de places subventionnées à des services de garde.

«Il faut faire attention, a-t-il dit. *À un moment donné, est-ce que le ministre est obligé de dire qu'il fait son travail quotidien?»*

«À un moment donné, est-ce que le ministre est obligé de dire qu'il fait son travail quotidien?»

Un reportage publié hier démontre pourtant que Tony Tomassi a réaffecté 435 places à 7 $ depuis qu'il a été nommé au ministère de la Famille, en 2008, après un appel de projets au terme duquel 18 000 places ont été distribuées.

Lors d'un point de presse à Chicago, en marge d'une conférence du secteur des biotechnologies, M. Charest a estimé que ces réaffectations, nécessaires à cause d'empêchements divers, faisaient partie des tâches *«normales»* de M. Tomassi, ce qui le dispensait d'en rendre compte aux journalistes qui lui avaient posé une question à ce sujet.

«Il ne peut pas y avoir de contradiction quand dans le cours normal des affaires du ministère, M. Tomassi fait les réaffectations qui sont normalement attendues quand on attribue 18 000 places en garderies», a-t-il dit.

Alors qu'une soixantaine de ces 435 places ont été réaffectées vers des garderies d'amis de M. Tomassi ou de donateurs libéraux, M. Charest a soutenu que les choix de son ministre s'étaient appuyés uniquement sur les règles administratives qui encadrent le processus.

La semaine dernière, M. Tomassi a resserré le processus d'attribution des places subventionnées aux services de garde, en spécifiant notamment que le ministre de la Famille se pliera désormais aux recommandations provenant des régions.

Il a pris cette décision après la multiplication des allégations de favoritisme de la part de l'opposition, qui estime que 500 places ont été octroyées à des contributeurs libéraux ou à des amis du ministre.

Au centre de nombreuses allégations depuis des mois, le ministre a aussi tenu à tuer dans l'œuf toutes les rumeurs de démission ou de rétrogradation, en affirmant qu'il allait demeurer en poste et *«faire le mandat»* confié par le premier ministre, pour *«servir les parents du Québec»*.

La Presse canadienne

ENFIN !
UNE REVUE SPÉCIALISÉE
POUR LES ENSEIGNANTS ET LES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION.



Disponible en version Web et papier

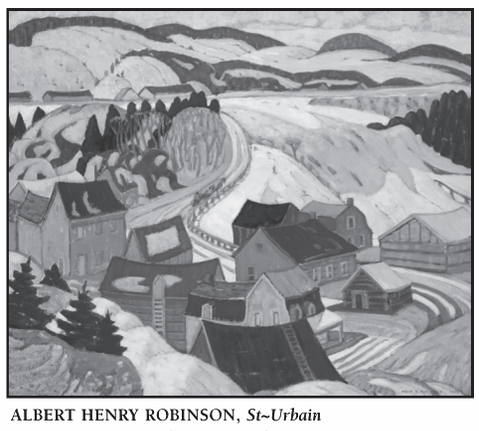
UNE REVUE ENTIÈREMENT ÉCRITE PAR DES PROFESSIONNELS DU MILIEU DE L'ÉDUCATION

Informations et abonnements
514 277-4544, poste 241
saturgeon@prodtgv.com
www.lepointscolaire.com

L'EXPOSITION DÉBUTE JEUDI



JEAN PAUL LEMIEUX, *Ti~Gus*
Estimation: 150 000 $ ~ 250 000 $



ALBERT HENRY ROBINSON, *St~Urbain*
Estimation: 300 000 $ ~ 500 000 $

Exposition ~ Galerie Heffel, 1840 rue Sherbrooke Ouest, du jeudi 6 mai jusqu'au samedi 8 mai de 11h00 à 18h00
Vente aux enchères le 26 mai 2010, Vancouver Convention Centre West

La Maison Heffel ~ Encanteurs et Évaluateurs
Vancouver • Toronto • Ottawa • Montréal

1840 rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec H3H 1E4
Téléphone: 514 939 6505
Sans frais: 1 866 939 6505
Site web: www.heffel.com

2247 Granville Street
Vancouver, C~B V6H 3G1
Téléphone: 604 732 6505
Sans frais: 1 800 528 9608
Courriel: mail@heffel.com

ACTUALITÉS

✓10 QUESTIONS à vous poser lors de votre renouvellement d'assurance habitation
chad.ca/fr/consommateurs
CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

Refuser le silence



MANON CORNELLIER

La sénatrice conservatrice Nancy Ruth ne menaçait personne, lundi, quand elle a demandé aux détracteurs de la position du gouvernement Harper dans le dossier de l'avortement de ne pas faire de vagues d'ici le sommet du G8. Elle-même pro-choix, elle cherchait avant tout à les prévenir du danger qu'il y a à tenir bruyamment tête à ce premier ministre. Le contrecoup risque seulement d'être plus dur, et même de se faire sentir au pays.

A la lecture du texte de ma collègue Hélène Buzzetti, il faut croire que l'avertissement est arrivé trop tard pour une douzaine de groupes de femmes qui ont récemment perdu leur financement fédéral. Le sort réservé à ces organismes et l'inquiétude de Nancy Ruth à l'égard de son propre gouvernement permettent de mieux comprendre la frilosité croissante des organisations non gouvernementales à exprimer leur objection — ce qui était d'ailleurs le sujet de la conférence à laquelle assistait la sénatrice.

Cette peur, fruit d'un climat d'intimidation malsain, en dit long sur le style de leadership de ce premier ministre, la conception qu'a ce gouvernement de la démocratie et, par ricochet, de la défense et de la promotion des droits des femmes.

La démocratie se conjugue avec débats, dissidence, prise de parole. Et c'est en prenant la parole et en se battant sans relâche que les femmes canadiennes ont obtenu le droit de vote, celui d'être députée, d'être légalement autonomes et ainsi de suite. C'est de la même manière qu'elles ont réussi à faire explicitement enchâsser dans la Charte canadienne des droits et libertés un droit aussi fondamental que celui de l'égalité des sexes. On l'oublie trop souvent, mais il ne figurait pas dans la version originale. Cette victoire a ouvert la porte à d'autres, dont la reconnaissance par les tribunaux du droit des femmes de disposer librement de leur corps, y compris d'interrompre volontairement à une grossesse.

◆ ◆ ◆

L'exclusion de l'avortement de la contribution canadienne à la stratégie du G8 sur la santé maternelle et infantile expose plus qu'un désaccord autour d'une politique de santé publique. Elle transporte le débat sur le terrain des droits.

Depuis les années 1970, une multitude de conférences internationales sur la situation des femmes, la population et la santé ont invariablement fait le lien entre la santé et les droits des femmes, en particulier celui de planifier et d'espacer les grossesses, a rappelé la présidente de l'organisation américaine Women Deliver, Jill Wilkinson Sheffield, lors de sa comparution lundi devant le Comité parlementaire de la condition féminine. Et le Canada a, chaque fois, souscrit à cette vision.

Le Canada n'a jamais directement financé des services d'avortement dans les pays en développement, a souligné hier la présidente de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Margaret Biggs, lors de son passage devant le Comité des affaires étrangères. Il l'a indirectement fait par contre en soutenant des services de santé, des organisations onusiennes et des ONG qui offraient, dans leur éventail de services, l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Selon Mme Biggs, cette politique ne changera pas (bien qu'elle n'ait pu informer le comité du financement de la Fédération internationale Planned Parenthood).

Tout devient nettement plus confus, cependant, lorsqu'il est question de l'initiative du G8. Le refus de financer des services d'avortement pourrait-il nuire à d'autres programmes? *«Le gouvernement a clairement dit que dans le cadre de sa contribution* [à l'initiative] *du G8, il concentrera son attention sur différents secteurs encore à déterminer, ce qui pourrait inclure la planification des naissances»*, a dit Mme Biggs hier.

◆ ◆ ◆

Remarquez le recours au conditionnel pour parler de la planification des naissances. Comment est-ce possible? Les hémorragies provoquées par un accouchement sont la première cause de mortalité des mères. Les avortements bâclés viennent au second rang, avec les infections et les problèmes de pression artérielle liés à la grossesse. Et pour chacune de ces femmes qui meurent, de 20 à 30 souffriront de séquelles toute leur vie. Il faut des soins obstétriques pour aider ces femmes, mais la méthode la plus rapide pour prévenir ces drames est l'accès à la contraception et à des services de planification des naissances. Et quand ceux-ci échouent, l'accès à des services sécuritaires d'IVG, là où c'est permis. Comme le disait Mme Sheffield, il n'est heureusement pas nécessaire, pour réduire la mortalité maternelle, de découvrir un vaccin ou un médicament miraculeux.

Et en plus de sauver des vies, l'accès à ces services offrirait aux femmes un plus grand contrôle sur leur corps et leur vie. Il en faudrait davantage — éducation, accès au pouvoir économique, protection contre la violence sexuelle, les mutilations et les mariages forcés — pour que les femmes accèdent à une égalité plus que formelle, mais ce serait un premier pas.

Encore faudrait-il que les alliés de ces femmes au Canada ne soient pas muselés, ou pire, punis parce qu'ils prennent leur défense. Les femmes canadiennes ont obtenu des droits qui ont fini par se refléter dans notre politique étrangère et de développement international. Ce qu'elles craignent aujourd'hui, c'est qu'un recul sur ce front devienne le présage de ce qui les attend au Canada. Au gouvernement de démontrer qu'elles ont tort.

mcornellier@ledevoir.com



SANDY HUFFAKER AGENCE FRANCE-PRESSE

En Louisiane, des travailleurs se mettaient à plusieurs pour décharger des estacades flottantes servant à contenir le pétrole dans certaines zones.

Marée noire dans le golfe du Mexique

BP travaille toujours à son «couvercle»

«Il est plutôt clair qu'il n'y avait pas de préparation au pire scénario»

La compagnie pétrolière BP poursuivait ses efforts hier pour tenter de colmater la fuite sous-marine à l'origine de la gigantesque marée noire qui s'est formée dans le golfe du Mexique et menace les côtes de quatre États américains.

Alors que le brut continue de s'échapper au rythme de 5000 barils par jour, la nappe s'étend désormais sur une superficie de 208 kilomètres de long et 112 kilomètres de large, soit la taille de l'État du Delaware.

La pollution menace la pêche, la flore, la faune et les réserves naturelles de la Louisiane, de l'Alabama, du Mississippi et de la Floride. Les conditions météo, avec une mer légèrement agitée et des vagues, compliquent les opérations, bien qu'on prévoie de meilleures conditions dans les prochains jours.

«BP va devoir répondre à beaucoup de questions»

BP a prévu d'amener cette semaine sur les lieux de la fuite un «couvercle» de confinement, une boîte en acier de 98 tonnes et de 12 mètres, et les équipements nécessaires à son installation.

Trois dispositifs de ce type doivent être déposés sur les trois fuites afin de canaliser les émanations de pétrole dans un tuyau et de récupérer le brut sur une barge à la surface.

En théorie, les couvercles devraient permettre de récupérer 85 % du pétrole qui s'échappe du forage endommagé, mais BP n'a jamais installé une telle structure à une profondeur de 5000 pieds et ne peut fournir l'assurance que l'opération va réussir. *«Nous allons embarquer ce couvercle sur un bateau* [aujourd'hui] *avec d'autres équipements et l'acheminer jusqu'au site»*, a indiqué le chef des opérations de BP, Doug Suttles.

Justifications et possibles poursuites

Des responsables de BP ont aussi annoncé le déblocage de 25 millions de dollars pour chacun des quatre États menacés pour lancer des opérations de nettoyage et de soutien. Néanmoins, le gouverneur de la Floride, Charlie Crist, a annoncé à la presse que son État se réservait le droit de poursuivre en justice BP pour les dégâts occasionnés au littoral par la nappe.

Tony Hayward, le directeur général de BP, et Lamar McKay, responsable de BP America, ont rencontré de hauts responsables de l'administration Obama, dont les secrétaires à l'Intérieur, à l'Énergie, à la Sécurité intérieure et le directeur de l'Agence de protection environnementale.

BP n'était pas préparé au pire, a déclaré hier le président d'une sous-commission sur l'environnement à la Chambre des représentants, Edward Markey. *«Je crois qu'il est plutôt clair qu'il n'y avait pas de préparation au pire scénario»*, a dit M. Markey après avoir reçu un compte rendu de la situation. *«BP va devoir répondre à beaucoup de questions»*, a-t-il ajouté en faisant allusion à plusieurs auditions devant le Congrès auxquelles les responsables de la compagnie pétrolière vont être convoqués.

Par ailleurs, M. Markey a dit avoir demandé ce qui arriverait si le scénario du pire se produisait. *«On m'a dit que la quantité de pétrole* [qui s'échappe du puits endommagé] *passerait de 5000 barils par jour à 60 000 barils»*.

Défi présidentiel

Cette catastrophe écologique s'est transformée en un nouveau défi pour le président des États-Unis, Barack Obama, qui pourrait être contraint de revoir ses projets d'assouplissement du moratoire sur les forages marins. *«La proposition du président d'autoriser de nouveaux forages en mer est morte»*, a affirmé le sénateur démocrate de la Floride, Bill Nelson, en s'engageant à s'y opposer. De son côté, le chef de la majorité démocrate, Harry Reid, est resté prudent sur la question en affirmant un peu plus tard: *«Nous allons tous prendre du recul par rapport aux forages en mer jusqu'à ce que nous trouvions un meilleur moyen de gérer cela.»*

Le gouverneur de la Californie, Arnold Schwarzenegger, a annoncé qu'il retirait son soutien à une extension des forages au large de l'État. Cette volte-face survient alors que le gouverneur s'était prononcé pour de nouveaux forages destinés à faire entrer de l'argent dans les caisses de l'État, dont le budget présente un déficit de 20 milliards de dollars.

Le Devoir
D'après l'AFP et Reuters

■ **La marée noire coule le titre de BP en Bourse, page B 4**

Ottawa veut tirer des leçons du drame

Le gouvernement fédéral tirera les leçons qui s'imposent de la catastrophe du golfe du Mexique afin de s'assurer que sa réglementation reste *«à la fine pointe»*, a promis hier le ministre des Ressources naturelles, Christian Paradis.

De passage à Montréal où il a pris part à une conférence, M. Paradis a soutenu que l'Office national de l'énergie (ONE) allait tenir compte de la fuite massive de pétrole au large de la Louisiane dans le cadre du réexamen de ses règles.

«Ce qui s'est passé aux États-Unis doit faire partie de leur étude, a déclaré le ministre Paradis. *Évidemment, ils vont se pencher de façon très soutenue pour voir ce qu'on peut en retirer comme leçons et être certains qu'au Canada, notre réglementation soit toujours la plus exhaustive, la plus complète et la plus responsable possible.»*

Des propos confirmés par le président de l'ONE, Gaétan Caron, dans une entrevue accordée à Radio-Canada. Il a indiqué que la catastrophe aux États-Unis représente *«un événement majeur qui* [sera] *un point de donnée incontournable»* dans la réflexion. *«Notre travail à l'Office, c'est de faire en sorte qu'un* [désastre semblable] *n'arrive pas»*, a-t-il dit

En octobre, plusieurs sociétés pétrolières ont demandé à l'organisme fédéral de revoir l'exigence de creuser un puits de secours à côté d'un puits principal en haute mer, de façon à pallier une éventuelle fuite.

La semaine dernière, l'Office a demandé aux pétrolières si elles préféraient attendre le dénouement de la crise aux États-Unis avant de poursuivre l'étude de leur requête. Transocean Offshore Deepwater Drilling, propriétaire de la plateforme qui a explosé puis sombré dans le golfe du Mexique le 20 avril, a proposé de reporter les audiences sur la question.

«Il semble se dessiner un consensus au sein de l'industrie qu'effectivement, il y aura de sérieuses questions [auxquelles il faudra trouver des réponses] *avant d'aller de l'avant dans ce projet-là»*, a reconnu le ministre.

Lundi, le premier ministre Stephen Harper a qualifié l'accident d'*«horrible»* et a déclaré qu'il n'était *«absolument pas question que nous abaissions les normes environnementales»* en ce qui a trait au forage en haute mer.

Hier, le chef néodémocrate, Jack Layton, a de nouveau plaidé pour la *«tenue urgente d'audiences pour revoir la réglementation des projets de forage»* en mer au Canada. Selon M. Layton, les audiences de l'ONE ont montré que *«les compagnies veulent réduire les contraintes de sécurité. On sait qu'elles font du lobbying auprès du gouvernement pour assouplir les règles* [d'évaluation]*»*, ce qui doit être évité à tout prix, croit-il.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

Bilan routier

Les publicités de la SAAQ pourraient écoper

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Même si elles ont contribué à réduire le nombre de morts sur les routes du Québec, les publicités de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) pourraient être comprimées de 25 %, comme l'exige le plan de réduction des dépenses du gouvernement Charest.

C'est ce que la ministre des Transports, Julie Boulet, a confirmé hier, lors de la conférence de presse où elle a présenté le meilleur bilan routier depuis 1947: 515 morts, soit 42 de moins qu'en 2009. *«Comme tous les ministères et organismes, la société doit réviser l'ensemble de ses dépenses»*, a reconnu la vice-présidente aux communications de la SAAQ, Johanne St-Cyr.

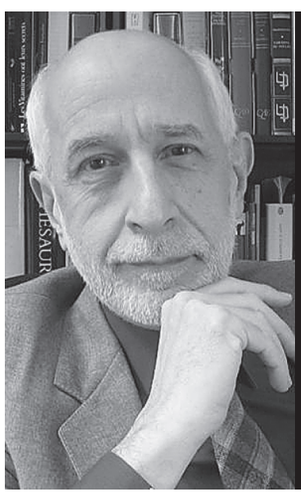
L'éventuelle réduction fait craindre le pire au président de la Table québécoise de la sécurité routière, Jean-Marie De Koninck. *«On a fait des gains et c'est toujours des gains fragiles.* [...] *C'est sûr que, si on laisse aller la chose, le nombre de décès sur les routes du Québec va augmenter»*, a-t-il dit. L'effet des campagnes de sensibilisation de la SAAQ a été démontré, selon lui.

Confusion et sensibilité

Les craintes de M. De Koninck ont plongé le gouvernement dans une certaine confusion hier après-midi. Interrogée sur l'opportunité de soustraire les publicités sociétales de la SAAQ à la règle des 25 %, la présidente du Conseil du trésor, Monique Gagnon-Tremblay, a d'abord soutenu que *«tout le monde doit faire des efforts»*. Ensuite, la ministre a laissé entendre que les publicités visant la «prévention» pourraient être épargnées. *«Je pense qu'il faut aussi avoir une sensibilité. On ne demande pas des compressions tous azimuts, sans réfléchir et sans regarder l'impact.»*

En fin d'après-midi, le bureau de la ministre Gagnon-Tremblay a joint *Le Devoir* pour préciser la position de l'argentière du gouvernement. Le plan de réduction, a-t-on souligné, impose un effort non seulement en publicité, mais aussi en déplacement et en formation. *«Le 25 % est calculé sur l'ensemble»*, selon ce que l'attachée de presse a spécifié. Bref, la SAAQ aurait la possibilité de réduire davantage ses dépenses dans les deux autres secteurs afin d'épargner la «pub»? *«Pas nécessairement, car il faut des efforts dans les trois secteurs, mais il faut agir intelligemment»*, a-t-elle répondu de manière sibylline. La SAAQ ne fait que de la publicité *«sociétale»*. *«Mais en examinant chacune de nos dépenses, on va avoir une sensibilité au niveau de la sensibilisation»*, a soutenu son relationniste Gino Desrosiers.

Le Devoir


Congédié ?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Québec veut adopter un mode d'analyse plus complet des impacts écologiques

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Québec a fait un pas important hier pour que les *«analyses de cycle de vie»* (les «ACV souhaitables») s'imposent dans la prise de décision autant dans le secteur privé, chez les consommateurs qu'en tout premier lieu dans la politique d'achat du gouvernement.

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, a en effet annoncé hier l'octroi de 1,5 million sur trois ans pour le *«développement»* d'une banque de données d'ACV québécoise à partir des travaux d'un organisme suisse, Ecoinvent, dont la banque dépasserait en qualité les travaux de même nature aux États-Unis.

C'est le Centre interuniversitaire de recherche sur l'analyse du cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG) qui obtient ces fonds publics afin d'adapter au Québec cette banque suisse, laquelle, convient la ministre, devra être notamment traduite en bonne partie pour être accessible à tous.

Les études de cycle de vie visent à déterminer de façon scientifique l'empreinte écologique d'une activité, d'une technologie, d'un territoire ou plus prosaïquement d'un produit, inerte ou vivant comme un aliment.



LUCAS JACKSON REUTERS

Les études de cycle de vie peuvent servir à déterminer de façon scientifique l'empreinte écologique d'un produit, de sa naissance à sa fin dernière.

Les analyses les plus complètes intègrent la quantité d'énergie et de matières primaires, l'impact sur les ressources planétaires, les émissions polluantes, y compris les émissions de gaz à effet de serre (GES), en somme la totalité des impacts environnementaux de l'objet en question, de sa naissance à sa fin dernière.

Les analyses de cycle de vie démystifient bien des idées reçues sur ce qui est écologique et ce qui l'est moins. Par exemple, on apprend à les consulter qu'utiliser un séchoir à mains consomme un peu moins d'énergie que d'utiliser du papier. Éviter la construction d'une ou deux voitures en achetant un modèle plus durable et moins énergivore que des modèles plus récents et plus puissants, peut paradoxalement réduire considérablement la facture globale d'énergie de l'utilisation d'un véhicule.

Sur le site de l'organisation suisse Ecoinvent, on peut constater que les chercheurs ont évalué l'empreinte écologique de soupes ou d'aliments en sachet, en comparaison d'autres produits en conserve. Un canton suisse a même utilisé cette procédure pour évaluer son empreinte écologique.

La ministre Beauchamp ajoute un exemple éloquent à cette série: si un État comme la Californie, qui institutionnalise de plus en plus les ACV, en vient à comparer l'empreinte écologique d'une voiture construite en aluminium du Québec et une autre en aluminium chinois (fabriqué avec de l'électricité à base de charbon), on voit tout de suite l'avantage économique qu'en retire le Québec, dit-elle.

Plusieurs chercheurs estiment que d'ici une décennie, les gouvernements écologiquement responsables rendront obligatoire l'étiquetage de l'empreinte écologique des produits, tout comme on en affiche les ingrédients ou leur facture énergétique.

Le Devoir

Un régime sans gluten n'a aucune incidence sur l'autisme

PAULINE GRAVEL

Un régime sans gluten et sans caséine n'est d'aucune efficacité pour traiter l'autisme, affirme une équipe de chercheurs du Meadows Center Autism Spectrum Disorders Institute de l'Université du Texas à Austin (UTA). Ces scientifiques en sont arrivés à cette conclusion après avoir effectué une analyse critique de 15 importantes études scientifiques qui visaient à évaluer une telle diète comme traitement des troubles envahissants du développement ou troubles du spectre autistique.

«Même si les causes de ces troubles demeurent inconnues, certaines hypothèses ont abouti à la mise au point de méthodes de traitement qui ont été partagées avec le public bien avant que ne soient publiées des données suffisantes sur l'efficacité et la sécurité de ces traitements», fait remarquer Austin Mulloy, chercheur principal de l'étude publiée dans le journal *Research in Autism Spectrum Disorders*, une publication évaluée par les pairs.

Parmi les nombreuses causes avancées se trouve l'hypothèse que les personnes autistes seraient atteintes d'une déficience de l'activité enzymatique du tractus gastro-intestinal, dont, par ailleurs, la perméabilité est anormalement grande. Conséquemment, les autistes absorberaient des sous-produits de la digestion incomplète de la caséine — une protéine présente dans le lait et d'autres produits laitiers — et du gluten — une protéine du blé, de l'orge et d'autres céréales — qui sont toxiques. Pour cette raison, le nombre de parents qui ont décidé de soumettre leur enfants autiste à ce genre de diète a significativement augmenté au cours des dernières années.

Or, selon l'équipe de recherche de l'UTA, des défauts méthodologiques graves invalident les études qui présentent cette diète comme un traitement efficace des troubles du spectre autistique. Elle soutient qu'un certain nombre de phénomènes — bien documentés — autres que l'efficacité de la diète expliquent les résultats positifs observés. En conclusion, Austin Mulloy et ses collègues recommandent de ne soumettre à cette diète que les enfants chez lesquels des médecins ont diagnostiqué une allergie ou une intolérance au gluten ou à la caséine.

Le Devoir

Le faible investissement canadien dans les énergies vertes a fait perdre 66 000 emplois

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Le Canada a perdu 66 000 emplois pour avoir investi 18 fois moins par habitant dans les énergies vertes que l'administration Obama l'a fait depuis son arrivée à la Maison-Blanche, il y a un an et demi.

C'est ce qui ressort d'une étude réalisée conjointement par BlueGreen Canada, Environmental Defence et le syndicat canadien des Métallos pour comparer la performance canadienne à celle des autres pays dans ce qu'on appelle désormais le *«boom»* des énergies vertes renouvelables.

Entre 2000 et 2008, l'énergie éolienne a augmenté sa puissance installée de 24 % par année dans le monde alors que l'énergie solaire sous toutes ses formes augmentait sa puissance de 53 % par année. Les pays qui participent à cette éclosion en profitent énormément au plan économique. En 2008, l'Allemagne maintenait 278 000 emplois dans les énergies vertes, principalement l'éolien, alors que la Chine employait dans le même secteur 1,2 million de personnes. Afin de rejoindre le peloton de tête occupé par ces pays, les États-Unis investissaient 53 milliards dans la production d'énergie verte en 2009, soit 18 fois plus que le Canada par habitant.

Selon le rapport des groupes environnementaux et sociaux, *«l'obsession»* du Canada pour les sables bitumineux explique qu'il ait consacré seulement 8,8 % des fonds destinés à la relance de l'économie au développement des énergies propres, soit un peu plus que l'Arabie saoudite (7,5 %), un pays qui a néanmoins investi 3,4 fois plus que le Canada en termes absolus dans les filières vertes.

Globalement, selon l'étude, le Canada se classe au 31e rang sur 42 pays dans la course internationale aux technologies vertes, alors que la rentabilité de ces technologies est telle que 70 % des investissements restent sur place et enrichissent souvent les communautés éloignées les plus démunies. Si le Canada avait maintenu un niveau d'investissement par habitant comparable à celui des États-Unis, il lui aurait fallu investir 11 milliards de plus dans les énergies vertes.

Au lieu d'aller dans cette direction, le Canada a plutôt mis fin au programme de soutien à l'énergie éolienne, n'a rien ajouté aux budgets pour rendre les transports plus écologiques et a coupé les vivres au programme ecoEnergie, des secteurs que privilégiait l'administration Obama. Pourtant, les conservateurs à Ottawa ne cessent de répéter qu'ils alignent leur politique énergétique sur celle des États-Unis, souligne le rapport.

Le Devoir

EN BREF

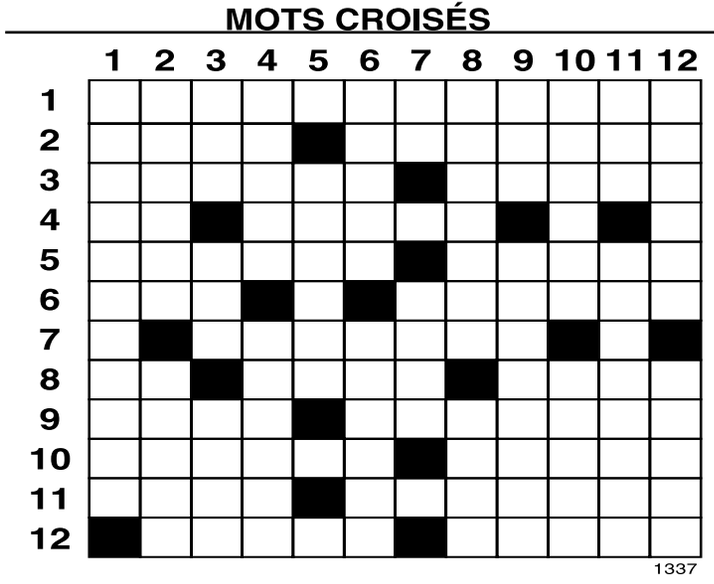
La GRC limitera l'utilisation du Taser

Ottawa — Dorénavant, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) limitera l'utilisation des armes à impulsion électrique par ses agents à des situations où une personne en blesse une autre ou est manifestement sur le point de le faire. Accusée d'avoir trop souvent recours à ces armes communément appelées Taser, la GRC a révélé hier sa nouvelle politique pour restreindre leur utilisation à des situations où les agents veulent tuer dans l'œuf toute contestation violente. Le manuel d'utilisation revu explique que la police fédérale limitera l'utilisation de ces armes à des situations où un sujet cause des lésions corporelles ou lorsqu'un agent estime, pour des motifs raisonnables, que le sujet est sur le point de causer des lésions corporelles. De plus, si possible, il faudra donner un avertissement verbal au suspect afin qu'il soit informé de l'utilisation imminente de l'arme à impulsions. La GRC prévoit aussi des lignes directrices destinées aux agents de police afin qu'ils demandent une assistance médicale, si possible, avant d'utiliser l'arme à impulsions lors de situations à haut risque. – *La Presse canadienne*

Un soldat canadien tué en Afghanistan

Kandahar — Le maître de deuxième classe Craig Blake, déployé en Afghanistan pour la première fois il y a à peine quelques semaines, a été tué lundi par un engin explosif improvisé, le type même de bombes qu'il devait désamorcer. Le soldat Blake, un plongeur-démineur de 37 ans originaire de Simcoe, en Ontario, a été tué au moment où son unité et lui retournaient à la base après avoir désamorcé un engin explosif improvisé à proximité de Paye-Moluk, un village situé à 25 kilomètres au sud-ouest de Kandahar. Ce décès porte à 143 le nombre de soldats canadiens ayant perdu la vie en Afghanistan depuis le début de la mission en 2002. – *La Presse canadienne*

MOTS CROISÉS



1337

HORIZONTALEMENT

1. Impression subite et violente causée par le froid.
2. Nom gaélique de l'Irlande - Prise.
3. Grande plaine herbeuse - Principal personnage.
4. Marque le dédain - Talonné.
5. Elle est bavarde et indiscrète - Proportionnée.
6. Grand perroquet - Elle conduit des bourriques.
7. Oiseaux voisins de la perdrix.
8. Dans les - Fromage - Soeur d'Osiris.
9. Il aime avoir mal - Mouvement d'oscillation.
10. Commencement - Allongé.
11. Direction - Nettoyer la cheminée.
12. Monument funéraire - Grotte.

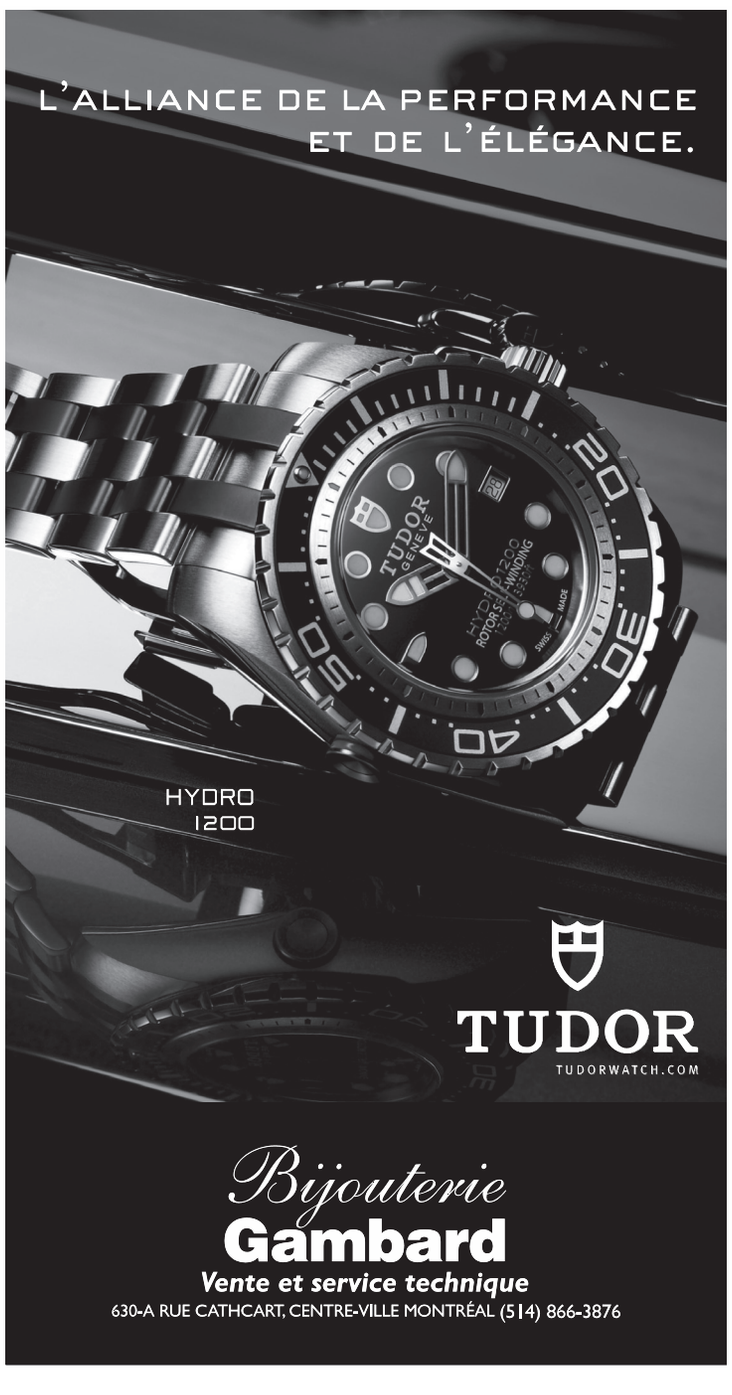
VERTICALEMENT

1. Homme qui est l'artisan de sa propre réussite.
2. Attaquant - Vin doux grec.
3. Force paramilitaire irlandaise formée en 1919 - Proxénète - Destin.
4. Point absurde - Arrive au rivage.
5. Machiner.
6. Jumeau identique - Affranchi.
7. Scandium - Risque d'inconvénients.
8. Mammifère insectivore - Ruminant des Andes.
9. Exuvie - Il ne vole pas encore.
10. Amoureuse - Chrétien béatifié.
11. Nouveau - Descendre en flammes.
12. Vérifiée - Tas de bois.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	B	U	D	H	A	B	I	■	M	A	T
2	S	A	L	U	E	R	■	C	O	A	T	I
3	U	S	E	R	■	T	A	I	L	L	E	R
4	N	E	M	E	S	I	S	■	E	O	L	E
5	C	■	A	M	U	S	E	R	■	T	E	T
6	I	E	■	E	S	T	■	A	I	R	■	T
7	O	V	I	N	■	E	M	B	R	U	M	E
8	N	A	N	T	I	■	A	A	R	■	O	■
9	■	L	E	■	S	O	T	T	I	S	E	S
10	S	U	R	M	E	N	E	■	T	O	L	U
11	O	E	T	A	■	C	R	U	E	L	L	E
12	C	R	E	C	H	E	■	T	R	I	E	R

1336

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



LE DEVOIR
Libre de penser
100 ans de regards sur l'information

Assemblée annuelle des actionnaires de L'IMPRIMERIE POPULAIRE, LIMITÉE
(LE DEVOIR)

Avis est par les présentes donné aux détenteurs d'actions des classes A et B de L'Imprimerie Populaire, Limitée («Société») que l'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra le mercredi 19 mai 2010, à 17h30, heure locale, à l'Hôtel Delta, salon Vivaldi, 475 Président-Kennedy, Montréal, (Québec), pour y traiter des points suivants:

Recevoir et examiner les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et le rapport des vérificateurs;

- élire les administrateurs;
- nommer les vérificateurs pour l'exercice suivant;
- traiter tout autre sujet qui pourrait être dûment soumis à l'assemblée.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bernard Descôteaux



LE MONDE

Attentat avorté de Times Square

Cinq chefs d'accusation contre le suspect

New York et Islamabad — L'Américain d'origine pakistanaise arrêté dans l'enquête sur l'attentat avorté de Times Square a été inculpé de cinq chefs d'accusation hier par un tribunal de Manhattan, dont celui de tentative d'utilisation d'une arme de destruction massive.

Faisal Shahzad, âgé de 30 ans, a avoué avoir suivi une formation de confection de bombes, au Waziristan, région du Pakistan limitrophe de l'Afghanistan, ont déclaré les procureurs. Il a avoué avoir tenté de faire exploser les charges déposées dans un véhicule tout-terrain samedi soir à Times Square, au coeur de New York, lit-on dans les documents communiqués hier par la justice.

Selon Eric Holder, secrétaire américain à la Justice, la voiture piégée de Times Square participait bel et bien d'un *«complot terroriste»*.

Faisal, interpellé lundi soir à l'aéroport JFK de New York alors qu'il était en partance pour Dubaï, affirme n'avoir aucun lien avec des groupes extrémistes de son pays d'origine et avoir agi seul.



KEVIN LAMARQUE REUTERS

Le chef de la police new-yorkaise (au centre), hier, lors d'une conférence de presse avec les ministres de la Justice, Eric Holder (à gauche), et de la Sécurité intérieure, Janet Napolitano.

Arrestations

Mais selon un responsable du renseignement pakistanais, Shahzad a suivi une formation dans un camp d'entraînement du nord-ouest du Pakistan, près de la ville de garnison de Kohat, dont les environs sont tenus par Tariq Afridi, un commandant des taliban pakistanais. La police pakistanaise a arrêté hier un nombre indéterminé de membres de la famille de Shahzad.

On croit savoir de source américaine que Shahzad est de souche cachemirie. Au Pakistan, les autorités indiquent qu'il est natif de Pabbi, au nord-ouest d'Islamabad. On commence à en savoir un peu plus sur cet homme: il a vu son passeport pakistanais renouvelé pour la dernière fois en mars 2000. En 2005, il a formulé une demande de «carte verte» de résident permanent aux États-Unis et a été naturalisé l'année dernière. Trois années durant, jusqu'en juin 2009, il a travaillé comme analyste financier de rang subalterne à Norwalk dans le Connecticut, au sein du groupe Affinion, une société de consultant en marketing.

Shahzad a effectué récemment un séjour de cinq mois au Pakistan, dont il est revenu en février, selon les forces de l'ordre américaines. C'est lui qui est soupçonné d'avoir acheté le véhicule tout-terrain Nissan qui aurait dû exploser à Times Square.

«Il a reconnu avoir acheté le 4X4, avoir assemblé les engins, les avoir installés dans le véhicule, avoir laissé le véhicule (à Times Square) et avoir quitté les lieux, dit-on de source judiciaire. *Il a reconnu toutes les charges.»*

Le président Barack Obama a déclaré que l'enquête s'efforcerait de déterminer si Shahzad était lié ou non à des groupes extrémistes étrangers. *«Justice sera faite»,* a-t-il ajouté, en assurant que les États-Unis ne se laisseraient pas intimider.

Le Pakistan a promis d'apporter son aide aux enquêteurs américains.

Reuters

La droite israélienne dénonce l'«appel à la raison»

Jérusalem — La droite au pouvoir en Israël a dénoncé hier «l'appel à la raison» de juifs de gauche européens critiquant sévèrement la politique du gouvernement israélien, alors que la gauche locale, bien plus faible, applaudissait à l'initiative. Le texte, soutenu en Europe par plus de 4000 signataires, a été officiellement présenté lundi à Bruxelles par le JCall (*«European Jewish Call for Reason»*).

En réaction, la députée Miri Regev, du parti Likoud (droite) du Premier ministre Benjamin Netanyahu, a estimé «inadmissible que les signataires préconisent des pressions sur Israël pour geler la colonisation». La *«réponse du monde libre au terrorisme islamique ne doit pas consister à baisser la tête»*, a-t-elle déclaré à l'AFP.

À l'extrême droite, le député Aryeh Eldad (Union Nationale, 4 sièges sur 120) a dénié aux signataires *«le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures israéliennes»*. «Ce ne sont pas des gauchistes de salon et des communistes qui dicteront à Israël sa ligne de conduite» a-t-il affirmé.

Au centre-droit, le député Oriel Schneller du parti Kadima (opposition, 28 sièges) a déploré que *«des groupes juifs de par le monde portent atteinte à la solidarité juive avec Israël»*.

L'émergence de cet appel européen dans la foulée du JStreet américain -un groupe de pression juif de gauche- constitue selon lui «un phénomène dangereux, même si les signataires peuvent avoir de bonnes intentions».

En revanche, le journal *Haaretz* (gauche) a porté aux nues cette initiative, écrivant lundi dans son éditorial: «C'est une bonne nouvelle que des milliers de Juifs dans le monde entier, dont des intellectuels de renom, appellent à mettre un terme à l occupation pernicieuse [des Territoires palestiniens] après 43 ans». JCall entend créer un mouvement européen capable de peser sur les décisions de l'Union européenne ou des États-Unis concernant le Proche-Orient.

Agence France-Presse



ABED OMAR QUSINI REUTERS

Ce lieu de culte a été partiellement détruit par les flammes.

CISJORDANIE

L'incendie d'une mosquée jette une ombre sur le processus de paix

Jérusalem — L'incendie d'une mosquée en Cisjordanie a jeté une ombre, hier, sur la reprise du dialogue israélo-palestinien alors que l'émissaire américain George Mitchell commençait une nouvelle mission pour préparer le lancement de pourparlers indirects entre les deux camps.

Mahmoud *«Abbas condamne l'incendie d'une mosquée à al-Loubban al-Charquiya par des colons extrémistes et considère que la responsabilité en incombe au gouvernement israélien parce que l'armée protège les colons»,* a indiqué dans un communiqué le bureau du président palestinien.

Une mosquée a été partiellement détruite hier avant l'aube par un incendie dans le village d'al-Loubban al-Charquiya, au nord de Ramallah.

Le sinistre a été attribué par les responsables locaux palestiniens à des colons juifs. Toutefois, selon des enquêteurs israéliens sur place, il pourrait avoir été provoqué par un court-circuit. *«Cette attaque criminelle menace les efforts pour relancer le processus de paix»,* a estimé le texte du président Abbas.

La reprise des contacts israélo-palestiniens, qui s'annoncent difficiles, est attendue dans les prochains jours après le feu vert donné samedi par la Ligue arabe à Mahmoud Abbas pour des discussions indirectes, dites de «proximité», sous l'égide de George Mitchell.

Ces pourparlers, qui prendront la forme de navettes de M. Mitchell entre Jérusalem, Ramallah et Washington, sont censés durer quatre mois. Ils sont interrompus depuis près de 18 mois.

En guise de préparatifs, le président américain Barack Obama a eu lundi une conversation téléphonique de 20 minutes avec le premier ministre israélien Benjamin Netanyahou. *«Ils se sont entretenus du processus de paix et des discussions de proximité qui doivent débuter très vite»*, a indiqué un porte-parole de M. Nétanyahou.

Selon l'ambassade des États-Unis, George Mitchell devait consulter hier les membres de son équipe. Il rencontrera aujourd'hui M. Nétanyahou à Jérusalem et s'entretiendra vendredi avec Mahmoud Abbas à Ramallah.

Conférence sur le TNP

Discussions sur une zone dénucléarisée au Proche-Orient

New York — L'Égypte et les États-Unis tentaient hier à l'ONU de trouver un compromis pour entamer des discussions sur la création d'une zone dénucléarisée au Proche-Orient, appuyée par Washington, ont indiqué des diplomates.

L'ambassadeur d'Égypte à l'ONU à Genève, Hisham Badr, a déclaré hier aux représentants de quelque 150 pays réunis au siège de l'ONU à New York pour le suivi du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) que cette conférence *«devrait renouveler son soutien à l'établissement au Proche-Orient d'une zone débarrassée des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive»*.

Il s'exprimait en l'occurence au nom d'un groupe de sept pays, dénommé «Coalition pour un nouvel agenda»: Afrique du sud, Brésil, Egypte, Irlande, Mexique, Nouvelle-Zélande, Suède.

La secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton avait déclaré lundi, devant la conférence TNP, que les Etats-Unis voulaient réaffirmer leur attachement *«à l'objectif d'un Proche-Orient débarrassé des armes de destruction massive». «Nous sommes prêts à soutenir des mesures pratiques permettant d'atteindre cet objectif»*, avait-elle dit.

Toute impasse sur cette question pourrait bloquer la conférence quinquennale sur le TNP, qui vise à progresser sur la voie du désarmement et de la non-prolifération et durera jusqu'au 28 mai.

Des diplomates travaillaient en coulisses pour rapprocher la position de l'Égypte, pour qui une conférence internationale devrait se tenir pour commencer à négocier sur l'établissement d'une telle zone au Proche-Orient, de celle des États-Unis et d'Israël qui estiment que la création de cette zone dépend d'abord de l'instauration de la paix dans la région.

Agence France-Presse

THAÏLANDE

Les chemises rouges «saluent» le plan gouvernemental

Bangkok — Les manifestants antigouvernementaux thaïlandais ont «salué» hier la proposition du premier ministre Abhisit Vejjajiva, demandant de plus amples détails du plan de réconciliation avant de mettre un terme aux manifestations qui paralysent la capitale, Bangkok, depuis deux mois.

Le premier ministre Abhisit Vejjajiva avait proposé lundi soir d'organiser de nouvelles élections le 14 novembre dans le cadre d'une feuille de route, en échange du démantèlement par les «Chemises rouges» du camp qu'ils ont érigé dans le centre de la capitale thaïlandaise depuis le 12 mars dernier.

Les responsables des «Chemises rouges» se sont réunis hier pour discuter du plan de réconciliation en cinq points proposé par le premier ministre et ont *«unanimement salué le processus de réconciliation»*, a déclaré Veera Musigapong, un responsable des manifestants.

Il n'a toutefois pas précisé quand les manifestants anti-gouvernementaux évacueraient les rues de Bangkok, tandis que d'autres dirigeants du mouvement ont demandé au gouvernement de clarifier certains détails du plan, dont notamment la date fixée pour la tenue des prochaines élections.

«Nous restons, mais s'il est possible de parvenir à un accord facilement et dans la stabilité, alors je pense que nous partirons bientôt», a estimé Weng Tojirakarn, un responsable des manifestants. Les «Chemises rouges» restaient toutefois sceptiques sur les intentions d'Abhisit Vejjajiva, notant qu'il *«a toujours été sournois dans ses tactiques»*.

Associated Press

EN BREF

Irak: alliance des deux grands blocs chiites

Bagdad — Les deux grands blocs chiites d'Irak, l'Etat de droit (EDD) du Premier ministre Nouri al Maliki et l'Alliance nationale irakienne, sont convenus mardi de faire alliance et de former une seule et même coalition au Parlement, ont déclaré des responsables irakiens. Les 89 députés de l'EDD et les 70 de l'Alliance nationale irakienne formeraient un bloc de 159 élus, soit près des 163 nécessaires pour disposer de la majorité absolue à l'assemblée et pouvoir ainsi former un gouvernement. Mais les deux coalitions doivent encore s'entendre sur le choix d'un premier ministre, a déclaré un responsable de l'EDD. Cette annonce, près de deux mois après les législatives du 7 mars, augure d'un déblocage des négociations sur la formation du prochain gouvernement, qui étaient dans l'impasse. Lundi, les responsables électoraux ont entrepris à la demande de Maliki un nouveau dépouillement des des suffrages exprimés à Bagdad. – AFP

Nestor Kirchner est nommé à la tête de l'UNASUR

Campana — Les chefs d'État de l'Union des nations d'Amérique du Sud (UNASUR) ont nommé hier, lors d'un sommet près de Buenos Aires, l'ancien président argentin Nestor Kirchner (2003-2007) premier secrétaire général de l'organisation lancée en 2004. *«La désignation de Nestor Kirchner a été approuvée par consensus»*, a déclaré le président équatorien Rafael Correa à l'issue des interventions des dirigeants des douze pays de l'organisation. Les ministres des Affaires étrangères du sous-continent étaient tombés d'accord lundi pour proposer aux chefs d'État la nomination de M. Kirchner. L'ancien président argentin était candidat depuis deux ans, mais l'Uruguay, en conflit avec l'Argentine au sujet d'une usine de pâte à papier construite sur le fleuve frontalier, bloquait sa candidature. Le nouveau président uruguayen José Mujica a décidé de lever le veto de son pays. – *AFP*

APPEL À CONTRIBUTION POPULAIRE POUR LE 24 HEURES DE SCIENCE
Soyez de votre temps, pensez à nos jeunes et à l'avenir scientifique du Québec!
Soutenez financièrement le 24 heures de science
les 7-8 mai 2010
plus de 200 activités partout au Québec
une fête organisée par Science pour tous
Par chèque à l'ordre de Science pour tous ou par carte de crédit
appelez-nous au (514) 252-7456
4545, avenue Pierre-De Coubertin, c.p. 1000, succ. M, Montréal (Québec) H1V 3R2
www.science24heures.com

ÉDITORIAL

Primes au rendement

Où est la cohérence?

Alors que se poursuivent péniblement les négociations avec les 475 000 salariés syndiqués, le gouvernement Charest fait face à un barrage de scepticisme concernant son engagement à réduire les dépenses, notamment à cause du traitement privilégié accordé aux employés des sociétés d'État et au personnel des cabinets politiques. Sans «agir bêtement», pour reprendre l'expression du premier ministre, avouons qu'un peu de cohérence ne nuirait pas!

Après les sociétés d'Etat, c'est au tour du personnel politique d'attirer l'attention sur ses privilèges. Dimanche, la Presse canadienne affirmait que malgré le dépassement des normes de rémunération dans le cas de certains employés des cabinets ministériels, rien n'avait été prévu pour corriger le tir dans le budget Bachand.

Réagissant à cette nouvelle, la présidente du Conseil du trésor, Mme Gagnon-Tremblay, a tenu à préciser que *«la masse salariale de l'ensemble des cabinets sera gelée à son niveau actuel jusqu'en 2013-2014»*. Si la précision est venue si vite, c'est que les révélations concernant l'attribution de primes agacent quotidiennement l'opinion publique depuis le dépôt du budget.



JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Rappelons que ce ne sont pas les libéraux qui ont introduit les primes au rendement ailleurs que dans les sociétés d'État comme la Caisse de dépôt. L'idée revient au gouvernement Bouchard, qui voulait mettre fin aux augmentations automatiques pour tous les cadres, y compris ceux des réseaux de l'éducation et de la santé, en réservant 2 % de leur propre rémunération globale annuelle à se partager entre eux. Intéressante en théorie, la formule n'a pourtant jamais prouvé son efficacité ailleurs que dans certains corps d'emplois spécialisés.

Là où les choses ont déraillé tout à fait, c'est au sein de sociétés d'État dites commerciales comme Hydro-Québec, ce monopole reconnu pour son faible niveau de productivité et ses conditions de travail à nulles autre pareilles, où la direction a paresseusement acheté la paix syndicale avec l'argent des contribuables en offrant des primes quasi automatiques de 4 % par année à tous les employés.

Qu'on ne se méprenne pas: les primes à la performance ne sont pas condamnables en elles-mêmes. Dans le cas d'entreprises dont les résultats dépendent directement de l'effort de vente ou de la performance exceptionnelle d'un employé, les primes et les commissions constituent souvent le meilleur, sinon le seul moyen d'atteindre les objectifs. Ce qui n'est pas le cas des monteurs de ligne d'Hydro-Québec, ni même des gérants de succursale de la SAQ!

Les révélations des derniers mois permettent d'affirmer qu'il n'y a pas de cohérence dans la politique de rémunération du gouvernement québécois. Là où on a voulu appliquer les lois de la concurrence malgré une situation de monopole, l'arbitraire et les privilèges ont pris le pas sur la logique économique aux dépens de l'équité, de la transparence, et dans le plus grand mépris des contribuables.

Au lieu de réduire les primes de 10 % dans certains cas et de les abolir dans d'autres en faisant croire que le traitement fera aussi mal au président d'Hydro-Québec qu'aux employés du réseau de la santé, le gouvernement Charest devrait profiter de la conjoncture pour revoir sa politique de rémunération dans un souci d'équité et de productivité.

L'échangeur Turcot

D'abord dialoguer

Il est difficile de porter un jugement le moindrement sûr quant à la valeur de la proposition de Montréal pour la réfection de l'échangeur Turcot. L'idée d'un échangeur circulaire est-elle plus fonctionnelle que le lacis de bretelles qu'entend réaliser le ministère des Transports? Répond-elle mieux aux préoccupations de développement urbain des Montréalais? Personne ne peut l'affirmer tant il manque d'informations.

Farfelu et improvisé, affirment certains. Trop coûteux, assure-t-on dans les officines gouvernementales à Québec. Peut-être est-ce le cas. Convenons-en, Montréal n'a pas l'expertise pour développer seule des projets de cette envergure.

L'intervention du maire Gérald Tremblay doit être vue autrement, d'abord comme un cri de protestation pour faire comprendre qu'on ne peut imposer aux Montréalais un projet qui fera partie de leur vie pour des décennies sans y intégrer les priorités de l'administration montréalaise en matière de transports collectifs. Car depuis que le ministère a soumis à la consultation publique son projet de réfection l'an dernier, aucun véritable dialogue n'a été possible.



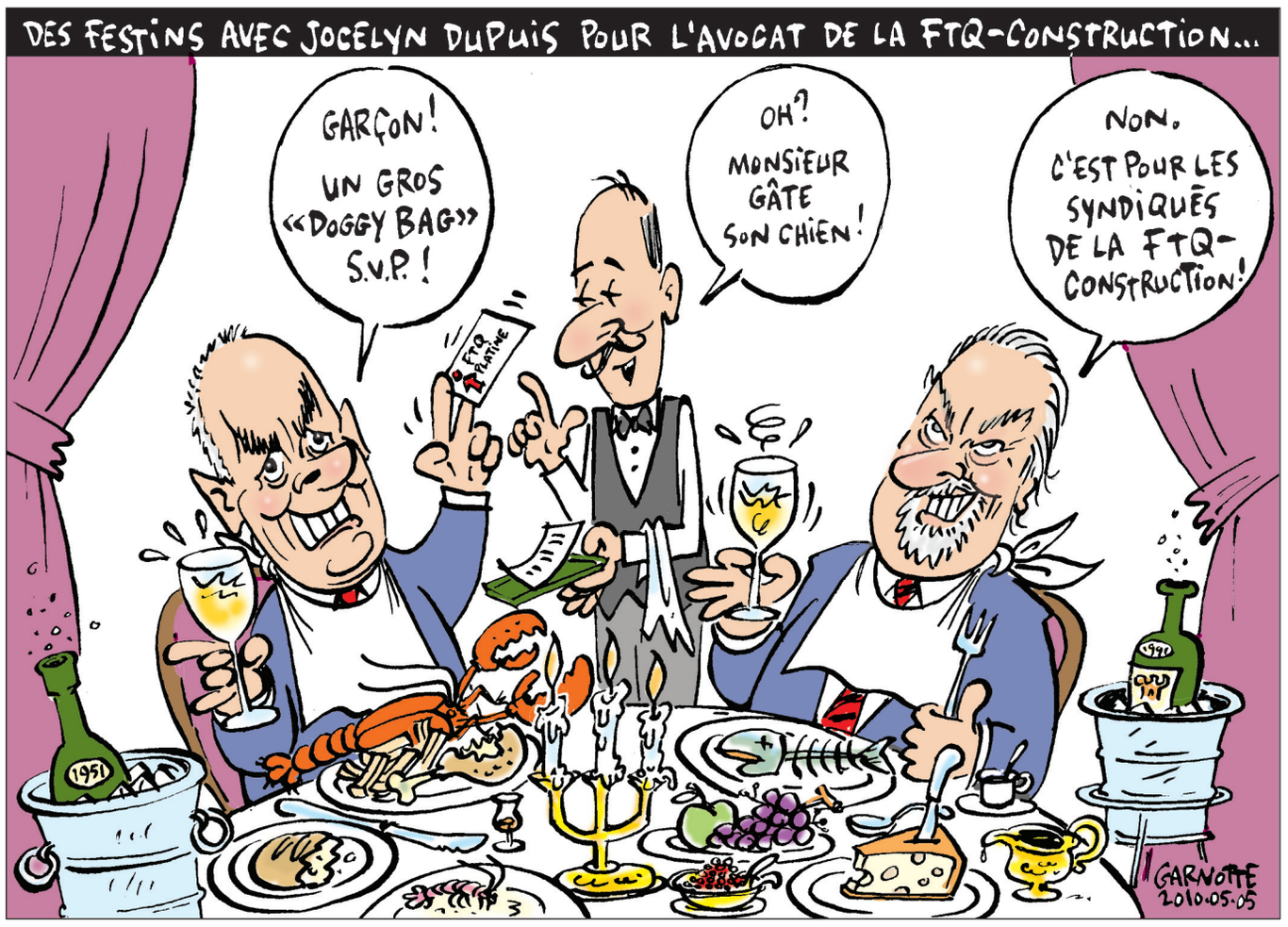
BERNARD DESCÔTEAUX

L'essentiel est dans ce dialogue. Pas de défendre comme un absolu l'idée d'un immense carrefour giratoire sur pilotis tel que Montréal nous l'a présenté. La stratégie de l'administration Tremblay a eu un certain effet puisque la ministre des Transports, Julie Boulet, laissait tomber au hasard d'une entrevue la semaine dernière qu'elle était prête à retrancher la voie additionnelle prévue pour accroître la capacité de cette autoroute, comme tous le souhaitaient à Montréal.

Cette annonce reste à être précisée. Mais il faut plus. Le ministère des Transports doit faire de Montréal un véritable partenaire dans la conception du projet. Certes, l'échangeur Turcot est un équipement qui dessert plus que Montréal puisqu'il est l'interconnexion principale du réseau autoroutier du Québec. S'il revient à Québec d'être le maître d'œuvre du projet et d'en assurer le financement, cela ne l'autorise pas à travailler en vase clos.

Les préoccupations de Montréal en matière de développement urbain ont toujours été difficiles à comprendre au ministère des Transports, où règnent en roi les ingénieurs. Savent-ils que la profession d'urbaniste existe? Rien n'est moins sûr. En plus, la ministre des Transports, comme c'est le cas aussi pour le ministre des Affaires municipales, Laurent Lessard, représente une circonscription où le développement urbain ne fait pas partie de son quotidien. Quant au ministre responsable de Montréal, Raymond Bachand, un Montréalais pur jus, il apparaît malheureusement absent du dossier. Lui seul pourrait faire comprendre à sa collègue la nécessité de chercher un consensus. Même si l'état lamentable de l'échangeur exige d'aller de l'avant rapidement, ne peut-on pas se donner encore quelques mois de réflexion et de travail pour trouver la solution la meilleure et la plus durable?

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !
Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Le gouverneur général

Le débat qui a court depuis quelques jours autour du poste de gouverneur général d'une part et, de l'autre, sur l'à-propos de renouveler ou non le mandat de l'actuelle titulaire du poste se déroule dans une regrettable confusion.

D'une part, on s'interroge sur les mérites de la présente titulaire, qui bénéficie d'une excellente image, dans l'ensemble, sur un éventuel deuxième mandat à lui accorder et, alors, deuxième mandat plein ou simple prolongement de l'actuel mandat, mais alors de combien de temps: un an, deux ans, etc.. D'autre part, on semble tenir pour acquis l'existence d'un poste de gouverneur général au Canada, sans évoquer le fait que partout ailleurs dans le monde les pays indépendants, c'est-à-dire presque tous, ont leur propre chef d'État, généralement président de la République, élu au suffrage universel. Et cela, y compris dans les pays britanniques, membres du Commonwealth, qui ont à leur tête un président de la République.

Pendant combien de temps encore le Canada conservera-t-il son statut colonial? Le premier ministre actuel pourrait trouver là une occasion de marquer sa place dans l'Histoire d'une façon éloquente et flatteuse.

Jean-Marc Léger
Montréal, le 3 mai 2010

Le MBA de McGill

À la suite de la parution de l'article de Lisa-Marie Gervais du 30 avril et de l'éditorial de Marie-Andrée Chouinard du 3 mai au sujet du MBA de l'Université McGill, il nous apparaît important d'apporter une précision au sujet de l'origine des étudiants inscrits au MBA de McGill. Bien que plusieurs de ces étudiants soient répertoriés comme étudiants étrangers ou du reste du Canada, peu d'entre eux paient les droits de scolarité s'appliquant à ces groupes.

En fait, 70 % des étudiants du MBA de McGill paient les droits de scolarité s'appliquant aux étudiants québécois, soit moins de 2000 $. Cette importante donnée a d'ailleurs été communiquée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport lorsque McGill a répondu à la suggestion faite par le ministère en janvier dernier de déréglementer les droits de scolarité du MBA uniquement pour les étudiants étrangers ou du reste du Canada.

Plusieurs raisons expliquent que des étudiants originaires de l'extérieur du Québec paient les droits de scolarité s'appliquant aux étudiants québécois, comme leur statut d'immigrant, l'existence d'une entente entre le Québec et leur pays d'origine (comme c'est le cas pour les étudiants français, par exemple, qui paient les mêmes droits que les étudiants québécois en raison d'une entente entre la France et le Québec) ou l'obtention de leur statut de résident permanent au moment d'entamer leurs études de MBA.

Ces faits sont bien connus du ministère. Et ils expliquent pourquoi le modèle suggéré par le ministère ne permettrait pas à l'Université de parer à l'important déficit financier auquel elle doit s'attaquer afin de hisser son programme de MBA parmi les meilleurs au monde.

Vaughan Dowie
Chef exécutif aux affaires publiques, Université McGill
Montréal, le 3 mai 2010

Réplique

Nous déplorons le fait que l'Université McGill, invitée plus d'une fois par *Le Devoir* à fournir des réponses sur son MBA de 29 500 $, n'ait pas été en mesure de clarifier les imprécisions qui lui étaient présentées, et ait plutôt choisi de manière commode de divulguer son point de vue sous forme de réplique, une fois nos textes publiés.

Lisa-Marie Gervais et Marie-Andrée Chouinard

Le coût des ministères

M. Charest, vous cherchez des moyens de remplir votre part du contrat, soit 62 % des besoins, pour atteindre l'équilibre budgétaire. Voici quelques pistes de réflexion:

Pourquoi 125 députés? L'Ontario, plus populeux, en a 101, même nombre à Toronto qu'à Ottawa. Au Québec, l'écart est de 50. 125 à Québec et 75 à Ottawa. Un poste de député coûte près de 1 million de dollars, soit la masse salariale totale, plus le budget discrétionnaire multiplié par 3. Coût supplémentaire: 50 millions. La Ville de Québec a réduit son nombre de conseillers municipaux et d'arrondissement et économise 2 millions de dollars annuellement sans que cela ne nuise à la représentativité de ses citoyens ni à la qualité de son administration. Quant aux régions, elles seraient toutes riches s'il y avait une corrélation entre le nombre de députés et leur situation économique. Pourquoi 26 ministres? J'ai eu l'occasion, alors que j'étais étudiant à l'ENAP, de participer à des travaux d'analyse et de recherche comparatives sur cette question. Notre conclusion était que 18 postes de ministres (et donc 18 ministères), étaient suffisants, à Québec, pour assurer une bonne administration de la chose publique. Tout ce qui dépassait ce nombre n'était justifié que par le clientélisme. Or, un poste de ministre coûte près de 4 millions. Même calcul: la masse salariale totale, plus le budget discrétionnaire multiplié par 3.

Huit députés de trop coûtent 24 millions de dollars aux contribuables, mais rapportent en financement au PLQ la jolie somme de 800 000 $. Aussi pourquoi maintenir la masse salariale des cabinets à 26,4 millions? Jolie augmentation depuis 2003, soit 40 %! Qui a, depuis cette année-là reçu une telle augmentation?

Luc Roy
Québec, le 3 mai 2010

Personnel politique

Même si un politicien a toutes les bonnes intentions du monde, si son entourage n'est pas efficace, son message ne passera jamais auprès de l'opinion publique. Je crois que la reconnaissance du travail qu'effectue le personnel politique est souvent négligée. Les cabinets politiques sont nécessaires dans l'avancement des dossiers des ministères. Les heures supplémentaires ne se comptent pas, tandis que les jours de congé et les fins de semaine sont rarement pris par ces individus. Dans cette perspective, je ne crois pas qu'il existe une rémunération exagérée qui est attribuée à ces personnes, car si ces travailleurs avaient voulu vivre dans un environnement professionnel moins stressant et exigeant, ils auraient soit opté pour la fonction publique ou le privé, où les avantages sont nettement supérieurs…

Charles St-Pierre
Longueuil, le 3 mai 2010

LIBRE OPINION

L'autre hommage raté

CÉDRIC LEVASSEUR
Montréal

Il y a quelques jours, les députés du Parti québécois Maka Kotto et Agnès Maltais ont pris le temps de célébrer, à l'Assemblée nationale, le 250e anniversaire de la victoire française à la bataille de Sainte-Foy. Il s'agit là d'une initiative noble et pertinente, vu l'inclination de certaines autorités vers la mémoire de batailles comme celle des plaines d'Abraham et leur discrétion sur d'autres comme celles de Carillon ou de Sainte-Foy. M. Kotto et Mme Maltais ont aussi rendu un hommage, grandement mérité et malheureusement trop rarement rendu, à nos braves soldats ayant combattu, voire péri, lors de cet affrontement de 1760.

J'ai cependant été déçu lorsqu'ils ont fait jouer la sempiternelle — et combien inappropriée — cassette du nationalisme identitaire en disant que ces soldats s'étaient battus pour protéger leur langue et leur culture. Sans avoir la prétention de connaître les pensées de nos combattants, il semble assez évident que ces soldats se battaient non pas pour préserver leur culture (qui, avant la conquête, n'était pas menacée, si ce n'est peut-être par le contrôle des autorités de l'Hexagone), mais pour défendre leur pays et pour s'acquitter de leur devoir envers ce dernier.

Aussi, sans avoir la prétention de connaître les pensées de M. Kotto et de Mme Maltais, je ne crois pas que ces derniers aient tenté faire de la politique sur le dos de nos héros ou aient cherché à «ploguer» leur message; ils ont probablement fait l'erreur en toute honnêteté, et c'est précisément là où se révèle un aspect dérangeant de l'actuelle vision péquiste du combat national et du nationalisme, à savoir une québécitude ancrée presque exclusivement dans la culture historique.

Si ce discours d'un nationalisme d'«autodéfense culturelle», souvent revendicateur et aux allures parfois pleurnichardes ou défaitistes peut rallier des votes cyniques et désabusés, vaguement nationalistes, qui purent adhérer à l'ADQ, c'est un bien mauvais marketing (surtout auprès des Y dont je suis) pour une option et un parti qui ont pourtant beaucoup à offrir concrètement.

Il ne faudrait cependant pas oublier que le patriotisme que le Parti québécois souhaite tant raviver prend aussi ses racines… là où toutes les racines prennent, à savoir dans la terre, dans le pays physique, et souvent dans l'espoir d'avenir que ce dernier représentait pour ceux qui l'ont choisi.

Cela étant, pour en revenir à l'hommage plus ou moins raté à la bataille de Sainte-Foy, le député Maka Kotto a terminé son intervention en citant les paroles du Chevalier de Lévis, commandant nos troupes, avant la bataille: *«Nos espoirs sont élevés. Notre foi dans les gens est grande. Notre courage est fort. Et nos rêves pour ce magnifique pays ne mourront jamais.»*

Ce sont là des paroles dont le PQ devrait recommencer à s'inspirer et un propos qu'il devrait tenir plus souvent. Et un homme comme Maka Kotto me semble tout désigné pour parler de l'espoir que représente le Québec.

IDÉES

VINGT ANS APRÈS L'ÉCHEC DU LAC MEECH

Des réponses incompatibles avec les aspirations du Québec

Vingt ans après l'échec des négociations du Lac Meech, le fédéralisme canadien a-t-il démontré sa capacité de se réformer de manière à satisfaire les besoins et les valeurs des Québécois? Qu'en pensent Québécois et Canadiens? Dans le cadre du colloque *20 ans après Meech, quelle est la place du Québec dans le Canada?*, quatre intellectuels — Danic Parenteau, Claude Bariteau, Gilbert Paquette et Jean-François Lisée — présentent leurs réflexions, que *Le Devoir* publie à compter d'aujourd'hui. Le colloque, organisé sous les auspices des Intellectuels pour la souveraineté (IPSO) en collaboration avec le Bloc québécois, aura lieu le samedi 8 mai prochain à Montréal.

DANIC PARENTEAU
Professeur adjoint au Collège militaire royal de Saint-Jean

Premier d'une série de quatre textes



REUTERS

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, lors de l'adoption de la «loi sur la clarté référendaire», à l'été 2000. La portée de cette loi est d'abord politique, en ce qu'elle se veut une démonstration de force de la part d'Ottawa, dirigée principalement en direction du Québec.

Cette année marque les 20 ans de l'échec de l'accord du Lac Meech, cet accord constitutionnel qui devait ramener le Québec dans le giron canadien à la suite de son refus d'adhérer à la Constitution de 1982. En 1990, est fondé sur la scène fédérale le Bloc québécois, un parti souverainiste qui, depuis lors, réussit à remporter une majorité absolue de sièges au Québec à l'occasion de toutes les élections générales fédérales.

En 1992, les Canadiens et les Québécois ont rejeté l'accord de Charlottetown, lequel devait à son tour régler la question constitutionnelle québécoise. Trois ans plus tard, à l'occasion d'un référendum, le deuxième en quinze ans, 49,4 % des Québécois se sont prononcés pour la souveraineté du Québec.

Devant les revendications manifestes exprimées et maintes fois renouvelées par les Québécois depuis deux décennies, quelles ont été jusqu'ici les réponses du Canada? Force est de l'admettre, les seules répliques jusqu'ici offertes par la fédération canadienne sont foncièrement incompatibles avec les aspirations du Québec comme nation.

Les réponses officielles

D'abord, à la suite du référendum de 1995 fut élaboré par Ottawa le programme des commandites. Ainsi, entre 1997 et 2003, le gouvernement fédéral finança au coût de 330 millions de fonds publics une vaste campagne qui, sous le couvert de relations publiques en vue de promouvoir l'unité canadienne, avait en réalité tout d'une véritable stratégie de propagande en vue d'acheter l'allégeance politique des Québécois. Entaché d'irrégularités comptables massives et poursuivant des objectifs à la légitimité démocratique douteuse, ce programme s'acheva en l'un des plus importants scandales de l'histoire politique récente du Canada.

Ensuite, à l'été 2000, Ottawa vota la Loi de clarification (dite «loi sur la clarté référendaire»). Or, dès le départ, cette loi ne visait ni à satisfaire les revendications constitutionnelles des Québécois ni à introduire dans la Constitution canadienne —, et ce, malgré la prétention qui l'accompagne — certaines modalités en vue d'encadrer une éventuelle sécession d'une province canadienne. Son véritable objectif fut toujours et demeure celui de rappeler aux Québécois que le pouvoir fédéral entend demeurer maître du jeu, autrement dit, maître du sort politique d'une de ses provinces. Sa portée est d'abord politique, en ce qu'elle se veut une démonstration de force de la part d'Ottawa, dirigée principalement en direction du Québec.

Enfin, à l'automne 2006, la Chambre des communes adoptait à l'unanimité une motion reconnaissant que les Québécois forment une nation, à vrai dire, une nation dans la nation canadienne. Plus factice que réelle, plus symbolique qu'effective, cette reconnaissance n'a jamais été jusqu'ici accompagnée de gestes politiques ou constitutionnels concrets de la part d'Ottawa. Le récent projet de loi qui propose d'ajouter 30 nouveaux sièges de députés au Canada (en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique), et qui aurait pour conséquence de réduire fatalement le poids politique relatif du Québec au sein de la fédération, témoigne avec éloquence du peu de valeur que revêt véritablement cette motion parlementaire.

Ainsi, force est de constater que depuis 20 ans, le Canada continue sciemment d'ignorer les revendications profondes des Québécois. Or, pendant ces deux décennies, en marge de ces actions ciblées vers le Québec, nous avons assisté à une mutation profonde dans la manière dont ce pays a de se représenter symboliquement, une représentation dans laquelle le Québec n'a plus de place, si ce n'est qu'un espace marginalisé. Aussi, est-ce bien plutôt du côté de cette mutation qu'il faut trouver ce qui constitue implicitement la véritable réponse d'Ottawa aux revendications québécoises.

La «canadianisation» de la fédération canadienne

Au cours des années 1980, dans le prolongement du rapatriement de la Constitution, la fédération canadienne, alors déterminée à «ne plus continuer à exister sans constituer une nation», se lança d'abord dans un ambitieux programme de construction nationale. La défaite référendaire du camp du «Oui» en 1995 a eu pour effet immédiat d'entraîner une accélération sans pareille de ce processus politique de *nation building*, un processus dont les Jeux olympiques d'hiver de Vancouver et le débordement de zèle patriotique auquel il donna lieu constituent le dernier acte.

En conséquence de ce processus, toute saisie du Québec doit désormais s'inscrire à l'intérieur des paramètres imposés par cette nouvelle représentation symbolique du Canada comme nation — laquelle, si elle peut certes laisser transparaître ici et là quelques couleurs locales ou régionales, et si elle se décline en deux variantes (le Canada anglais et le Canada français), apparaît néanmoins fortement unifiée. Le Canada comme nation constitue une entité inséparable. Aussi dans cet ensemble symbolique ne trouve-t-on désormais plus de place pour un quelconque arrangement capable de satisfaire les revendications identitaires propres au Québec comme peuple.

Identité du Québec

Ensuite, nous avons assisté ces dernières années à une redéfinition en profondeur du Canada, non seulement à la lumière d'une visée nationale, mais aussi à l'aune de l'idéal multiculturaliste; le Canada se pense désormais comme une société multiculturelle. Le principal effet de cette nouvelle représentation est de rendre désormais impossible toute saisie du peuple québécois à l'extérieur des catégories identitaires propres à ce modèle de société et à l'idéologie qui le sous-tend.

Du coup, la spécificité identitaire québécoise se voit dès lors noyée dans une différence indifférenciée, une mosaïque culturelle au sein de laquelle il n'existe plus que des minorités culturelles. Aussi, cette nouvelle conception a-t-elle pour conséquence de déchoir la nation québécoise de son statut de «peuple fondateur» du Canada, à titre d'héritière des Canadiens français. Les Québécois n'apparaissant alors plus qu'en tant que simple minorité parmi d'autres; une minorité au statut comparable à celui des Chinois de Vancouver, des Pakistanais de Toronto ou des Ukrainiens de l'ALSAMA.

En définitive, ce qu'illustrent ces diverses réponses du Canada au Québec au cours de ces deux dernières décennies est un refus de plus en plus marqué de reconnaître un quelconque statut particulier au peuple québécois, mais aussi un quelconque droit au Québec à disposer de lui-même. Le Canada, avec son identité politique réaffirmée, entend bien rester maître du jeu et maître de l'identité des Québécois, et ce, au détriment d'eux-mêmes.

Aussi, faut-il en venir à l'évidence: que ceux qui parmi les Québécois espèrent encore possible une réforme du Canada qui puisse satisfaire aux aspirations du Québec comme nation voient enfin clair. Force est de conclure que la seule voie d'avenir pour le Québec comme nation se trouve à l'extérieur de la fédération canadienne.

■ Demain: *«Le peuple du Québec: collectif de subordonnés ou nation politique?»*

Journée internationale des sages-femmes

Il est venu le temps... d'accoucher

LINE BÉLANGER
Présidente du comité Maison des naissances 02

Au cours des dernières semaines, il a été question dans les médias de notre région de l'avancement du dossier sage-femme dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le CSSS de Chicoutimi continue de n'offrir qu'une seule avenue: l'accouchement pratiqué par sage-femme à l'intérieur des murs de l'hôpital de Chicoutimi. Malheureusement, cette situation est courante un peu partout au Québec.

Des comités de citoyens aux quatre coins du Québec réclament des services de sages-femmes. Et aux quatre coins du Québec, on se bute à de la résistance. D'où provient-elle? Impossible de remonter formellement à la source; on peut seulement utiliser notre imagination. Comment prend-elle forme? Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, comme ailleurs au Québec, elle prend forme par des Agences régionales de la santé et des services sociaux qui disent collaborer mais qui, en réalité, ne déposent aucun projet concret, ne prennent aucun engagement formel.

Elle se manifeste également par des CSSS qui se disent ouverts à l'arrivée des sages-femmes, mais qui imposent des contraintes qui vont à l'encontre du Code des professions et de la loi sur la pratique sage-femme, pire encore, qui disent développer des services de sages-femmes alors que ces dernières ne sont même pas invitées à siéger au comité de travail, si comité il y a. Jamais on n'utiliserait pareille méthode si on parlait de pharmaciens ou de dentistes!

Économie potentielle

L'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean annonçait publiquement le 18 septembre 2008 qu'elle passait *«de la théorie à la pratique avec un projet concret sur l'intégration des sages-femmes et les façons de concilier les intérêts de tous»*. Il y a de cela près de 20 mois déjà! Qu'a fait l'Agence depuis septembre 2008? Quels engagements ont été pris? La population du Saguenay–Lac-Saint-Jean attend encore, comme dans bien d'autres régions au Québec.

Le rapport final du Conseil d'évaluation des projets pilotes mentionnait une économie, en 1997, d'environ 1000 $ par accouchement pratiqué en maison de naissance, lorsque comparé à un accouchement pratiqué en centre hospitalier. Comment justifier ce sur-place alors que de telles économies sont réalisables à court terme? Comment justifier l'inaction des instances régionales alors que le gouvernement du Québec est à la recherche de nouveaux moyens de financer les services de santé?

Selon un sondage effectué pour le ministère de la Santé et des Services sociaux en 2005, 24 % des femmes désiraient accoucher à domicile ou en maison de naissances. La clientèle actuelle est d'environ 2 %. Donc, s'il y a un potentiel de 22 % des naissances sur environ 85 000 naissances annuellement au Québec, il s'agit d'une économie d'environ 18 millions de dollars annuellement! Les coûts de construction de maisons de naissances sont rapidement amortis! Collectivement, qu'attendons-nous?

Prouver les compétences

Apparemment, les sages-femmes doivent faire leurs preuves, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, probablement comme ailleurs au Québec. Pourquoi? Les 207 sages-femmes membres de l'OSFQ le font année après année dans le reste du territoire québécois. De plus, la Société d'obstétrique et de gynécologie du Canada, donc les experts médicaux en matière de grossesse et d'accouchement, reconnaît le droit des mères d'accoucher dans le lieu de leur choix. À ce sujet, on peut lire sur leur site Internet: *«La SOGC reconnaît et souligne l'importance de donner aux femmes et à leur famille la possibilité de choisir le milieu dans lequel la naissance se déroulera»* (juillet 2009).

En Colombie-Britannique, le *Resource Manual* approuvé par Collège des médecins et des chirurgiens en décembre 2009 indique que cet organisme autorise ses membres à pratiquer des accouchements à domicile! Au Québec et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, on est encore craintif. Il faut encore que les sages-femmes prouvent leurs compétences, malgré le fait que la pratique d'accouchement à domicile ait été rendue légale il y a six ans et que l'Ordre des sages-femmes, qui veille à la sécurité des mères et des enfants à naître, existe depuis plus de dix ans.

En cette Journée internationale des sages-femmes, il serait temps que le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec accouche enfin de mesures concrètes, prenne ses responsabilités et donne accès aux services de sages-femmes partout au Québec.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire *(adjoint au directeur de l'information)*, Marie-Andrée Chouinard *(éditorialiste, responsable de la page Idées)*, Marco Bélair Cirino *(général)*, Jeanne Corriveau *(affaires municipales)*, Fabien Deglise *(consommation)*, Jean Dion *(sports)*, Louis-Gilles Francœur *(environnement)*, Lisa-Marie Gervais *(éducation)*, Pauline Gravel *(sciences)*, Brian Myles *(justice et faits de société)*, Louise-Maude Rioux Soucy *(santé)*, Philippe Papineau *(pupitre)* ; **information politique** : Michel David *(chroniqueur)*, Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté *(correspondants parlementaires à Ottawa)*, Antoine Robitaille et Robert Dutrisac *(correspondants parlementaires à Québec)*, Alec Castonguay et Kathleen Lévesque *(reporter)* ; **information culturelle** : Michel Bélair *(théâtre et cahier Culture)*, Stéphane Baillargeon *(médias)*, Frédérique Doyon *(reporter)*, Caroline Montpetit *(livres)*, Isabelle Paré *(reporter)*, Odile Tremblay *(cinéma)*, Paul Bennett *(pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end)*, Julie Carpentier *(pupitre)* ; **information économique** : Gérard Bérubé *(adjoint au directeur de l'information)*, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Reny (pupitre) ; **information internationale** : Serge Truffaut *(éditorialiste)*, Claude Lévesque *(reporter)*, Jean-Pierre Legault *(pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives)* ; Diane Précourt *(responsable des pages thématiques)* ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau *(photographes)* ; Michel Garneau *(caricaturiste)* ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet *(correctrices)* ; Paul Cauchon et Benoît Munger *(responsables du site Internet)*, Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin *(commis Internet)* ; Amélie Gaudreau *(secrétaire à la rédaction)*; David Dumouchel et Étienne Plamondon-Émond *(commis à la rédaction)*. **DOCUMENTATION** Gilles Paré *(directeur)*, Manon Derome *(Montréal)*, Monique Bhérer *(Ottawa)*. **PUBLICITÉ** Sylvain Grimard *(directeur adjoint)*, Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaï *(publicitaires)*, Sylvie Laporte, Martine Bérubé *(secrétaire)*. **PRODUCTION** Christian Goulet *(directeur de production)*, Olivier Zuida *(directeur adjoint)*, Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. **INFORMATIQUE** Yanick Martel *(administrateur Web)*, Hansel Matthews *(technicien informatique)*. **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) *(responsable service à la clientèle)*, Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers *(responsable promotion)*. **ADMINISTRATION** Stéphane Roger *(contrôleur)*, Olena Bilyakova *(responsable des services comptables)*, Claudette Béliveau *(adjointe administrative)*, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

AVOCAT

SUITE DE LA PAGE 1

FTQ-Construction, on indiquait hier que jusqu'à preuve du contraire, rien n'avait changé. On s'est refusé par ailleurs à faire d'autres commentaires sur cette situation, d'autant plus que ce n'était pas là le seul sujet avec lequel la FTQ-Construction devait se dépêtrer hier.

En effet, une réunion importante entre les dirigeants de chacun des syndicats formant la FTQ-Construction s'est tenue hier afin de confirmer le retour d'Henri Massé dans le giron de la FTQ. L'ancien président de la centrale, parti à la retraite en 2007, a été appelé à la rescousse le temps de ramener un peu d'harmonie.

La FTQ-Construction a tenté de maintenir le plus grand secret autour de cette rencontre. Le syndicat a joué au chat et à la souris avec les médias, refusant même de confirmer les détails techniques de la réunion. Comme l'ont mentionné au *Devoir* certaines sources proches du dossier, le mot d'ordre est de ne surtout pas parler aux journalistes.

Le retour d'Henri Massé est vu d'un bon œil

Malgré tout, les chefs syndicaux contactés n'ont pas caché qu'ils voyaient d'un bon œil le retour du «vieux loup». La présence d'Henri Massé semblait même susciter un certain enthousiasme. *«Il a le respect de l'ensemble des directeurs des syndicats. On a confiance en lui»*, a dit un des participants sous le couvert de l'anonymat. *«Henri Massé, c'est un vrai rassembleur»*, a commenté Arnold Guérin, de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité.

«Ça va dans le bon sens», a affirmé pour sa part Bernard Girard, directeur de l'Union des opérateurs de machinerie lourde. C'est de ce syndicat que relève le désormais célèbre délégué syndical sur la Côte-Nord, Bernard Gauthier, surnommé «Rambo». Contacté en début de soirée hier, M. Gauthier s'est réjoui de ce qu'Henri Massé soit appelé en renfort. *«Il va ramener la solidarité, et puis il va faire le ménage qui doit être fait. Ç'a pris du temps avant qu'ils* [les dirigeants de la FTQ-Construction] *agissent, mais là, ça va se faire»*, a-t-il commenté.

Le Cas Goyette

En coulisse, l'actuel directeur général, Richard Goyette, est pointé comme l'une des personnes qui pourraient se retrouver sur la voie de desserte. M. Goyette a été absent pendant un mois à la suite de la conférence de presse explosive qu'il a tenue à la mi-mars devant les critiques. Officiellement, il était en vacances pour se reposer. Il est de retour, mais ce pourrait être de courte durée.

La multiplication des révélations impliquant la FTQ-Construction a contribué à créer un climat de suspicion dans les rangs syndicaux depuis plus d'un an. Le scandale des allocations de dépense de Jocelyn Dupuis a mis à mal la sacro-sainte solidarité chez les dirigeants syndicaux, tout comme les allégations d'intimidation sur les chantiers de la Côte-Nord.

C'est ici que l'intervention d'Henri Massé serait utile, selon les informations recueillies par *Le Devoir*. C'est l'homme qui *«parle vrai»* qui est sollicité; son autorité morale sur les troupes est reconnue.

À la sortie de la réunion en fin d'après-midi, le mandat de M. Massé n'était toutefois pas arrêté. D'autres discussions restaient à être engagées. *«On est loin d'en avoir fini»*, a indiqué Arnold Guérin, qui explique qu'une proposition sera soumise sous peu aux instances concernées pour approbation. Le directeur de l'Union des opérateurs de machinerie lourde-secteur grutier, Éric Boisjoli, confirme. *«Il n'y a pas de mandat clair qui a été donné pour l'instant.»* Mais, philosophe, M. Boisjoli ajoute: *«Le temps arrange les choses.»*

Le Devoir

FEMMES « Ils s'attaquent à la capacité de critiquer, de s'opposer à leurs politiques »

SUITE DE LA PAGE 1

que nous allions obtenir le financement. C'est au bureau de la ministre que ç'a bloqué.»

Match recevait de l'argent de l'ACDI depuis 34 ans pour éduquer les femmes dans les pays en voie de développement. Le non-renouvellement de sa subvention d'environ 400 000 $ a été confirmé vendredi après-midi. L'organisme tenait le jour même une table ronde sur l'initiative conservatrice en santé maternelle, laquelle a été dénoncée par les participantes.

Le G8 et l'avortement

Selon Mme Bulger, il ne fait aucun doute que tous ces groupes sont étranglés à cause de la tenue au Canada, en juin, de la réunion du G8. Stephen Harper a voulu faire de la santé maternelle le projet-signature de sa présidence, mais il a aussi décidé que l'avortement ne ferait pas partie de cette initiative. Cette décision, confirmée lundi après des semaines de tergiversations, a été unanimement critiquée par les groupes de femmes.

«Quand 12 groupes en deux semaines se font dire non, on ne peut pas ne pas penser que c'est réfléchi, qu'il y a un "pattern", qu'il s'agit d'une attaque contre les groupes de femmes et les groupes militants», lance Mme Bulger.

Elle se sent confortée dans sa thèse par le commentaire de la sénatrice conservatrice Nancy Ruth, tel que rapporté par le *Toronto Star* lundi. La sénatrice, elle-même pro-choix, a invité les groupes de femmes à *«fermer leurs crisses de gueules»* (*«shut the fuck up»*) d'ici la tenue du G8 pour ne pas tenter M. Harper à transformer l'avortement en enjeu électoral ici.

Le son de cloche est le même au CIAFT. *«Je pense que le gouvernement conservateur ne veut pas que les groupes de femmes dénoncent ses prises de position en tout point»*, soutient la directrice, Nathalie Goulet. Le CIAFT n'a pas obtenu les 300 000 $ sur trois ans qu'il demandait pour un programme d'aide à l'intégration des femmes dans les métiers non traditionnels.

Une pléiade de groupes de femmes avaient déjà vu leurs subventions abolies il y a deux ans par le gouvernement conservateur, qui ne reconnaît plus la défense des droits comme un objectif légitime devant être financé. L'association nationale Femmes et Droit a dû fermer pour cette raison. Andrée Côté y travaillait. Elle estime qu'Ottawa exerce du chantage sur les groupes financés.

Mme Côté établit un parallèle avec le congédiement de la présidente de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, Linda Keen, la tempête secouant l'organisme Droits et Démocratie ou encore l'étranglement financier de groupes comme Kairos, qui ont trop critiqué l'État d'Israël.

«Ils s'attaquent à la capacité de critiquer, de s'opposer à leurs politiques, à la capacité d'articuler un contre-discours. [...] *Ils grugent les mécanismes démocratiques et c'est l'action citoyenne qu'ils sapent.»*

Guerre de cultures

À la Chambre des communes, le gouvernement a qualifié d'*«inacceptable»* le langage utilisé par la sénatrice Ruth. Mais pour le Parti libéral et le Bloc québécois, ce n'est pas le langage qui pose problème. *«Le Parti conservateur a établi une culture d'intimidation: si vous n'êtes pas d'accord avec le gouvernement, fermez juste vos cr... de gueules»*, a lancé le député libéral Bob Rae.

C'est le ministre des Transports, John Baird, qui a répondu au nom du gouvernement, le premier ministre Stephen Harper se préparant à aller souligner le 65e anniversaire de la libération militaire des Pays-Bas. Selon le ministre, les libéraux tentent de créer une *«guerre de cultures»* en mettant dos à dos les citadins et les ruraux, les gens de l'Est et ceux de l'Ouest. *«C'est mal!»*

Le gouvernement a martelé que Nancy Ruth ne parlait qu'en son nom propre et qu'il n'était pas question de rouvrir le débat sur l'avortement au Canada. Qu'importe, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, estime que Mme Ruth a révélé le *«vrai visage»* du gouvernement conservateur. *«Elle entend bien ce qui se dit et se discute au caucus conservateur, car elle y participe.* [...] *Ce qui se dit au caucus conservateur, les conservateurs ne le disent pas ici, ils ne veulent pas en parler ici, mais ils se préparent à changer les choses. C'est cela leur vraie face.»*

Notons que, depuis jeudi, le gouvernement envoie au front la ministre Josée Verner, ouvertement pro-choix, pour défendre la décision conservatrice d'exclure l'avortement à l'étranger. Se présentant hier devant les journalistes pour une rare fois, elle a rappelé qu'*«on est en démocratie, on ne peut pas dire à des groupes: "Vous devez vous taire, sinon la position va se durcir." Peu importe ce que les gens vont dire, l'objectif du gouvernement, c'est de parler de santé maternelle et infantile, et pas d'avortement»*.

Le Devoir

FLEURY

SUITE DE LA PAGE 1

Selon des sources, ils doivent maintenant comprendre comment se sentait l'adversaire ces derniers temps, qu'il s'agisse du Washington ou des présents Pennsylvains.

Disséquons un peu cette joute, si vous le voulez bien, question d'en extraire la substantifique moelle, mais pas toute.

Première période. Plusieurs observateurs de s'adonner à de l'antihockey, un peu tout le temps, mais surtout à l'occasion du match no 2 à Pittsburgh dimanche. Pour les non-initiés, l'antihockey consiste à induire l'ennui en ne jouant pas au hockey même si on se trouve sur une patinoire, avec un bâton, vêtu d'un uniforme de hockey et tout et tout. Le Pittsburgh, pour sa part, a promis de jouer au hockey, ce qui signifie frapper l'adversaire là où ça fait mal, c'est-dire soit au corps, soit au tableau indicateur, et il le fait pas mal pour amorcer les hostilités. Jusqu'à se prendre une punition, bien que non pour avoir frappé, ce qui n'existe pas, mais pour avoir enfargé.

La foule du Centre Bell en profite dès lors pour hurler comme une damnée, principalement quand l'antiattaque à cinq produit de belles chances de ne pas marquer.

Dans l'ensemble, les élans sont somme toute partagés. Même que sur le tard, mettons à partir de la seconde moitié, Canadien déploie une sorte de furie et domine. On se demande un instant si les deux clubs ne se sont pas trompés de chandails. À moins qu'on ait affaire à une illusion d'acoustique: ça fait plus de bruit, forcément, quand l'action se porte en zone défensive des visiteurs. Et il y a du suspense quand ça bourdonne à un bout, alors qu'à l'autre, on se dit bof, Halak va toutes les arrêter de toute manière.

C'est 0-0 après une, donc pas de point tournant. À moins que ce 0-0 soit justement un point tournant, rapport que Canadien est avantagé s'il n'y a pas de but, ou quelque chose d'approchant.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les joueurs du Canadien ont multiplié les mises en échec tout au long du match.

À noter: trois petits tirs pour le Pittsburgh, ce qui l'avantage car Canadien est désavantagé quand il en accorde peu. Enfin, ce n'est pas très clair.

Deuxième tiers-temps. Ça continue dans la même veine, avec un bel acharnement de séries. Des montées à l'emporte-pièce de part et d'autre, qui n'aboutissent toutefois pas à du concret, pour des raisons générales de gardiens qui ne veulent pas savoir grand-chose, et même rien. Ce faisant, on est amené à songer à part soi à l'importance du premier but, surtout que le premier but prend de plus en plus d'importance à mesure qu'il n'y en a pas.

C'est toujours 0-0 à la fin, le point tournant s'allonge jusqu'à former un segment de droite rotatif. Au tour de Canadien de ne décocher que trois lancers dans l'engagement, mais ça, on le sait depuis le temps, ce n'est pas grave, même que ça ne veut rien dire, on est habitué.

Troisième. Enfin, la glace est brisée, au sens figuré de l'expression bien entendu. En l'occurrence Malkin, qu'on n'avait pas vu outre mesure jusqu'à maintenant, de la pointe, la rondelle se faufile dedans un interstice. Le premier but se double d'un but en début de période, ce qui fait doublement mal au mental de celui qui doit désormais jouer de l'antihockey de rattrapage.

Fort de cette faible avance, le Pittsburgh se montre habile à écouler le temps restant alors que Fleury fait l'ouvrage aux moments où cela est requis, dont lors d'une infériorité numérique tard dans la rencontre. Fin de match genre bout de siège, avant le filet désert de Dupuis. On se retrouve jeudi.

Le Devoir

CLEGG

SUITE DE LA PAGE 1

devenir le *king maker* de cette élection si, comme le prévoient les sondages, les conservateurs de David Cameron ne parviennent pas à décrocher la majorité absolue des sièges.

La popularité de Clegg s'explique par la fatigue politique des Britanniques après trois mandats travaillistes et l'énorme scandale des notes de frais des députés qui a défrayé la chronique l'an dernier, explique le politologue Simon Griffiths, du British Academy Policy Center. Clegg, qui n'avait jamais été traité par les médias sur le même pied que ses deux adversaires, s'est tout à coup retrouvé à égalité avec eux dans trois débats télévisés dont il s'est habilement tiré.

«Les Britanniques en ont assez des travaillistes, mais pas nécessairement de leurs politiques, dit Griffiths. *Ils se cherchent une sorte de nouveau Tony Blair capable de rallier les électeurs au-delà de sa famille politique. Comme la crise a ramené les travaillistes et les conservateurs sur des positions plus traditionnelles et moins centristes, Clegg est soudainement apparu comme un personnage rafraîchissant. Mais ceux qui le soutiennent ne connaissent pas nécessairement son programme.»*

Les conservateurs, qui ont tout à perdre de cette *Cleggmania*, ont commencé à tirer à boulets rouges sur certains points du programme libéral-démocrate qui irritent particulièrement les Britanniques.

À défaut de Cameron

Le très populiste *Daily Mail* s'est demandé ce qu'il y avait *«de vraiment britannique»* chez ce fils d'un aristocrate russe et d'une mère néerlandaise qui a épousé une avocate espagnole. Plus sérieusement, d'anciens patrons des services de sécurité et de la Défense ont signé une lettre sommant Clegg de préciser ses positions sur l'OTAN, en faveur du retrait des troupes britanniques d'Afghanistan et contre le renouvellement des sous-marins nucléaires Trident. Le chef libdem est particulièrement vulnérable chaque fois qu'on évoque ses positions proeuropéennes, qu'il a d'ailleurs commencé à tempérer en affirmant que *«quiconque prend 15 ans pour définir ce qu'est le chocolat n'est pas un modèle d'efficacité démocratique»*.

Le nouveau Tony Blair, les Britanniques avaient d'abord cru le trouver chez le leader conservateur David Cameron. Depuis trois ans, cet autre fils d'aristocrates (il est un lointain descendant du roi William IV) qui a fréquenté Oxford et Eton avait tout fait pour faire oublier le lourd héritage des années Thatcher. *«Libéral tempéré»*, il avait redécouvert les vertus de la protection sociale. Inspiré par le théologien Phillip Bond, il répète à qui veut l'entendre qu'il redonnera le pouvoir au peuple, mais que jamais il ne réduira les services sociaux de première ligne. La recette semblait miraculeuse jusqu'à ce que survienne la crise financière.

Si Cameron peine aujourd'hui à convaincre, c'est que la crise a forcé les conservateurs à recentrer leur message sur le remboursement de la dette. Il n'en fallait pas plus pour ressusciter le fantôme inquiétant de Margaret Thatcher. *«Ce n'est peut-être pas tellement la faute de Cameron, mais les électeurs demeurent sceptiques. Il leur faut des preuves supplémentaires et du temps pour se convaincre que les conservateurs ont vraiment changé»*, dit le politologue Ed Towers, de la London School of Economics.

Une coalition, mais laquelle?

Si les sondages disent vrai, Clegg pourrait être demain en position de participer à un gouvernement de coalition. La plupart des observateurs parient sur une alliance avec les travaillistes. Selon Griffiths, des pourparlers secrets sont probablement déjà en cours. *«Les programmes des deux partis ne sont pas tellement différents.»* Une telle alliance mécontenterait les travaillistes orthodoxes, mais aurait tout pour plaire aux plus libéraux, qui souhaitent une réforme constitutionnelle introduisant un vote proportionnel, comme le proposent les libéraux-démocrates. Le directeur de la revue *Prospect*, David Goodhart, y voit même un *«ticket de rêve»* (*dream ticket*) qui permettrait de revigorer le programme travailliste.

Le principal obstacle à une telle coalition se nomme Gordon Brown. En effet, Nick Clegg ne veut pas être associé à celui qui traîne malgré lui dans son sillage les échecs et les réussites de 13 ans de gouvernement travailliste. Brown avait pourtant prévu une ouverture vers la proportionnelle dans son manifeste. Déjà, les rumeurs d'une démission de Brown bruissent dans les couloirs du siège du parti. On pourrait donc imaginer une coalition dirigée à terme par un nouveau chef travailliste, comme le ministre des Affaires étrangères, David Miliband, ou celui de l'Intérieur, Alan Johnson.

«Il ne faudrait pas sous-estimer la possibilité d'une coalition avec les conservateurs», soutient Ed Towers. Nick Clegg a d'ailleurs déclaré à l'influent *Financial Times* qu'il n'excluait pas cette possibilité. Arès tout, Clegg vient du même milieu social que David Cameron et il a commencé sa carrière à Bruxelles dans le bureau du conservateur Leon Brittan, alors commissaire européen. *«Clegg est un libéral qui a voté plus souvent avec les conservateurs qu'avec les travaillistes»*, dit Towers.

Si demain les conservateurs n'ont pas la majorité espérée, tous les yeux se tourneront vers Nick Clegg. Nul doute que, la prochaine fois, on le reconnaîtra facilement dans le train.

Correspondant du Devoir

LE DEVOIR
www.ledevoir.com
Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction
Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité
Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement
Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements
Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel
Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle. *Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Janvier de Mirabel, Québec, division de Québécor Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007